

Connaissances Surdités

11 rue de Clichy
75009 Paris
Courriel : contact@acfos.org

Revue trimestrielle

Édité par ACFOS
Action Connaissance FOrmation pour la Surdité
11 rue de Clichy
75009 Paris
Tél. 09 50 24 27 87

Site web : www.acfos.org

Directeur de la publication
Dr Lucien Moatti

Rédactrice en chef
Coraline Coppin
Courriel : contact@acfos.org

Comité de rédaction : Denise Busquet, Marie-Claudine Cosson, Joëlle François, Brigitte Gévaudan, Nathalie Lafleur, Aude de Lamaze, Vanessa Lamorre-Cargill, Ginette Marlin, Lucien Moatti, Isabelle Prang, Philippe Séro-Guillaume, Vincente Soggiu, Sylvie Tamain

REMERCIEMENTS

Elisabeth Auerbacher, Mireille Lachaud, Pierre-Yves Stucki.
Merci aux étudiants de 1^{ère} année du Master d'interprétation de l'Esit pour leur aide lors des interviews du dossier "insertion professionnelle".

Couverture : DSMB

25 rue de la Brèche aux Loups 75012 Paris
Tél./Fax. 01 43 40 19 58
Courriel : dsmb@wanadoo.fr

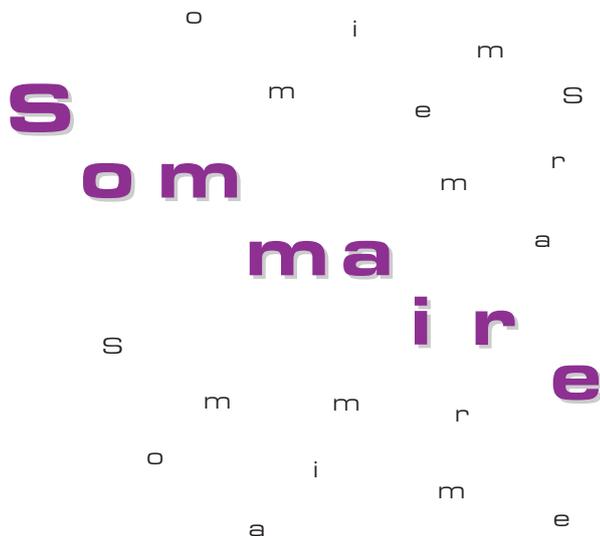
Maquette : Coraline Coppin

Impression : Accent Tonic
45-47 rue de Buzenval
75020 Paris

ISSN : 1635-3439

Vente au numéro : 12 €
Abonnement annuel : 40 €

La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans la présente revue est interdite sans l'autorisation d'ACFOS



AGENDA	4
MÉDECINE	
Questions que posent l'accueil et la prise en charge des jeunes sourds qui présentent des déficiences associées	
par Monique DUMOULIN	5
LIVRES	12
SOCIÉTÉ	
L'insertion professionnelle	13
LINGUISTIQUE	
Apprendre et expliquer la langue	
par Ronald LOWE	23
CULTURE	
La surdité : un mythe décisif ?	
par Antoine TARABBO	27
SOCIÉTÉ	
Sous-titrage télé : nous ne sommes pas encore en 2010...	
par Philippe ROCCHI	29
La surdité et l'élection présidentielle	
par VLC et Coraline COPPIN	30
LIVRES/CINÉMA/DVD	31
BLOC-NOTES	34

Éditorial

DR LUCIEN MOATTI
Président d'Acfos

UNE, PLURIELLE, TOLÉRANTE

Les échanges au sein d'ACFOS sont toujours très enrichissants. Il peut s'agir des interventions et débats au cours de nos "Colloques", tous les deux ans, où sont exposés et discutés des sujets fondamentaux concernant les problèmes de la surdité et particulièrement la surdité pré linguale. Il peut s'agir des approfondissements de ces Colloques, lors des "Journées d'études" les années intermédiaires, en direction des applications pratiques, souvent quotidiennes, auprès des enfants sourds. Il peut s'agir enfin des "stages de formation continue", tout au long de l'année. Ils font la force d'ACFOS connue par eux, grâce à eux. On sait qu'en venant aux manifestations ACFOS on en retire toujours quelque chose !

Pourquoi cette force, pourquoi cette source d'enrichissement toujours renouvelée ? Il serait présomptueux d'en tirer la moindre conclusion sur l'excellence de ce que nous proposons. Dans ces domaines de l'enseignement, de la formation, de la communication, les offres de qualité sont si nombreuses que choisir tel ou tel Congrès, Colloque, Séminaire, ou autre est parfois bien difficile à faire.

En revanche, il est tentant de proposer une explication plus globale qui tient à la constitution même d'ACFOS, aux personnes qui en sont l'ossature, aujourd'hui comme il y a 20 ans lors de sa création, et dont les débats, en son sein propre, sont tout aussi enrichissants.

Ces personnes font qu'ACFOS est **UNE, PLURIELLE et TOLÉRANTE** ;

ACFOS est **UNE**, mais ni uniforme, ni unicolore ;

ACFOS est **PLURIELLE**, mais pas disparate, d'une pluralité acceptée comme une richesse et non dans une recherche de consensualisme à tout prix ;

ACFOS est **TOLÉRANTE**, car prête à tout entendre qui permette d'apporter aux sourds, et particulièrement aux enfants sourds, les armes pour la vie, **TOLÉRANTE** mais pas pour autant prête à accepter l'**INTOLÉRABLE**, car la liberté de penser ne doit pas être gangrenée par l'idéologie, le parti pris, ou la courte vue. ❖

Agenda

Journées d'études ACFOS

Les activités motrices de l'enfant sourd vues par les praticiens

Avant -programme
Vendredi 16 novembre 2007

Troubles de la motricité fine et globale de l'enfant. Dyspraxies.

Dr Florence Marchal, Médecin de Rééducation, Praticien Hospitalier, Hôpital St Maurice

Les troubles du graphisme et de l'écriture
Claire Le Lostec, Ergothérapeute, L'ADAPT, Paris

Les sollicitations motrices dans la rééducation orthophonique. Les compétences mobilisées. Les obstacles.

Chantal Descourtieux, Orthophoniste, CODALI, Paris
Dr Denise Busquet, ORL-Phoniatre, Paris

ATELIERS:

- ◆ **Troubles vestibulaires: signes d'appel, diagnostic et rééducation**
- ◆ **Troubles praxiques: signes d'appel, diagnostic et rééducation**
- ◆ **Troubles du traitement du mouvement (troubles séquentiels et troubles kinesthésiques): signes d'appel, diagnostic et rééducation**
- ◆ **Troubles de l'oculomotricité et du contrôle du regard: signes d'appel, diagnostic et rééducation**
- ◆ **Hyperactivité, inhibition: répercussions sur les apprentissages et les relations sociales. Quel diagnostic? Quelles réponses thérapeutiques?**

Animateurs des ateliers: **A. Berger (Orthoptiste), F. Le Bolloch (psychomotricienne), M.F. Dubuc (psychomotricienne), E. Lasserre (psychomotricienne et neuropsychologue), Dr. F. Marchal (Médecin de Rééducation et Praticien Hospitalier), S. Sansous (psychomotricienne), Dr. S. Wiener-Vacher (ORL, Praticien Hospitalier)**

LIEU

ASIEM

**6 rue Albert de Lapparent
75007 Paris**

TARIFS

Professionnel en formation continue: 250 €
Individuel: 180 €

Avant -programme
Samedi 17 novembre 2007

Groupe d'éveil moteur pour les jeunes enfants sourds: observation, dépistage des troubles mineurs, prévention des dysfonctionnements ultérieurs
Marie-France Dubuc, Psychomotricienne, CEOP, Paris

L'importance du mime chez les enfants sourds ayant des troubles associés

Sylvie Sansous, psychomotricienne, El Danièle Casanova, Argenteuil

Table ronde: Synthèse des ateliers par les rapporteurs

Ateliers de jeunes enfants sourds: connaissances spatiales de l'action et représentation symbolique
Martha Torrès, Professeur de sourds, CEOP, Paris

Quel projet linguistique pour un enfant sourd lorsque les suppléances motrices sont déficientes? Réflexions au travers de cas cliniques

Dr Jeanne Cousin, Médecin Phoniatre, Centre pour Enfant Plurihandicapés, Paris

Les interventions précoces sensori-motrices

Dr Lisa Ouss, Pédiopsychiatre, Hôpital Necker Enfants Malades, Paris (sous réserve)

Recommandations "pratiques" de l'ACFOS concernant la détection et la prise en charge des troubles psychomoteurs de l'enfant sourd

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ACFOS

11 rue de Clichy

75009 Paris

Tél. 09 50 24 27 87 / Fax. 01 48 74 14 01

Courriel: contact@acfos.org / Site: www.acfos.org

Questions que posent l'accueil et la prise en charge des jeunes sourds qui présentent des déficiences associées

MONIQUE DUMOULIN

Le Dr Monique Dumoulin dirige le Centre de ressources Robert Laplane, créé en 1998 dans le cadre du schéma national sur le handicap rare. Le centre de ressources s'adresse à des enfants et adolescents déficients auditifs avec déficiences associées, ainsi que des enfants et adolescents atteints de déficiences linguistiques graves, avec ou sans déficiences associées. Monique Dumoulin fait le point sur les spécificités de la prise en charge de ce type de population.

Introduction

Depuis quelques années, nos établissements sont de plus en plus sollicités pour accueillir des jeunes sourds qui présentent des difficultés évolutives complexes. Ces difficultés diffèrent beaucoup d'un jeune à l'autre, les perturbent dans leurs apprentissages, limitent leurs possibilités d'accès à la langue et les mettent constamment en situation d'échec, ce qui génère chez certains des réactions comportementales de toutes sortes.

Il subsiste encore un très grand flou dans le repérage de ces difficultés, une grande confusion dans leur interprétation et une certaine anarchie dans la manière de les désigner. Cette situation est générée par la trop grande méconnaissance des déficiences qui peuvent s'associer à la surdité et aux problèmes spécifiques que chacune d'elle est susceptible d'engendrer. Ces déficiences ont quasiment toujours un rapport avec l'étiologie de la surdité et sont souvent masquées par celle-ci. On assiste, encore actuellement, à une incroyable errance diagnostique qui fait parfois payer à ces jeunes un très lourd tribut.

Aujourd'hui pourtant, l'avancée considérable des neurosciences au cours de ces deux décennies et la progression des connaissances concernant le cerveau, son fonctionnement et ses dérèglements, a ouvert un immense champ de réflexion dans le domaine de la déficience et du handicap.

On sait maintenant, grâce aux nouvelles techniques d'imagerie cérébrale fonctionnelle, que les processus cognitifs sont étroitement liés aux processus biologiques et que la survenue d'une déficience, quelle qu'elle soit, engendre une rupture fonctionnelle au niveau des processus habituels de traitement de l'information et entraîne toute une série de réorganisations cérébrales qui modifient la manière d'être du sujet au monde.

Nous connaissons tous bien celles qui surviennent chez la personne sourde. Celle-ci privilégie **les échanges visuels et kinesthésiques** et développe très spécifiquement et d'une manière particulièrement affinée les différents pro-

cessus de traitement correspondants qui vont l'aider à suppléer sa carence auditive.

Plus les déficiences présentées par le sujet sourd sont nombreuses, plus les bouleversements sont importants chez lui. Elles donnent lieu à des phénomènes déroutants pour l'entourage et qui le mettent en difficulté. Nous perdons nos repères habituels, nous ne trouvons pas de moyen approprié pour entrer en communication avec lui et nous nous trouvons limités dans notre capacité à percevoir les stratégies de contournement qu'il est capable de mettre lui-même en place, ce qui nous amène à commettre beaucoup d'erreurs.

Parallèlement à cette accélération de la connaissance et dans un autre registre, nous assistons à un élargissement de la réflexion autour du concept de handicap et à une évolution dans la manière d'aborder cette question et de définir ce concept. On accorde en particulier une importance de plus en plus grande aux nombreux facteurs liés à l'environnement.

La nouvelle classification internationale du handicap, publiée par l'OMS en 2003, fait la synthèse des conceptions actuelles. Celle-ci semble obtenir un consensus qui débordé très largement nos frontières. La responsabilité de l'entourage et celle de la société vis-à-vis de la personne handicapée y occupent une très grande place. Il est ainsi souligné le rôle joué par l'entourage immédiat de la personne qui a le devoir de trouver les moyens de s'adapter au fonctionnement de celle-ci et de contribuer à modifier les conditions de l'environnement lorsque celles-ci sont difficiles pour elle, mais il est également mis en avant le rôle de la société toute entière. Celle-ci doit se sentir concernée par la manière dont la personne peut ou non s'intégrer à la vie collective et y participer le plus pleinement possible.

Tous ces thèmes peuvent s'appliquer à la personne sourde mais ils se déclinent différemment en fonction de l'intensité de sa déficience auditive et de sa date de survenue, de son caractère isolé ou non et du type de limitation et de restriction entraînées, en particulier sur le plan linguistique.

Plus la surdité s'inscrit dans un tableau pathologique compliqué et vaste, plus le handicap est complexe sur tous les plans et plus l'entourage est démuné. Pourtant, c'est justement dans ce cas là où il est le plus nécessaire que l'entourage familial et aussi l'entourage professionnel du sujet puissent comprendre son fonctionnement et cibler au mieux l'aide qui peut lui être apportée.

Toutes les disciplines professionnelles sont concernées, pas seulement les disciplines médicales.

En tant que professionnels, nous devons aux jeunes que nous accueillons et avec lesquels nous travaillons, de façon directe ou indirecte, de savoir mieux apprécier la nature de leurs atteintes et la manière dont celles-ci se répercutent sur leur langage et sur leur développement, sur leur vie de relation et sur leurs stratégies d'action, sachant que toutes les déficiences associées, quelles qu'elles soient, réduisent toujours considérablement les possibilités de communication du sujet sourd.

Les effets négatifs de ces déficiences associées sur le langage de ces jeunes et sur leurs capacités scolaires sont constants et nuisent très gravement à la qualité de leurs échanges avec le monde extérieur, à leur développement et à leurs apprentissages.

Aujourd'hui, les connaissances susceptibles d'éclairer nos pratiques sont très largement diffusées et sont à la disposition de tous (il existe une littérature abondante en librairie, et on trouve sur le net de très nombreuses informations. De plus, il s'organise, chaque année, de très nombreux colloques).

Il existe aussi toutes sortes d'instruments dont nous pouvons disposer et que nous pouvons introduire dans le travail. Ces instruments nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement du sujet: ses points forts, ses points faibles, les processus qu'il met en œuvre pour traiter l'information et agir sur son environnement (ces instruments peuvent s'appliquer au travail avec un sujet sourd, moyennant quelques adaptations).

A l'heure actuelle, dans l'exercice de notre pratique professionnelle auprès des jeunes sourds, nous ne pouvons plus faire l'impasse sur ces connaissances et sur ces instruments. Aller vers des conceptions plus modernes suppose de se laisser bousculer dans ses habitudes de travail et de pensée.

Dans ce qui suit, nous allons essayer de clarifier toutes ces notions. Nous passerons en revue la terminologie employée aujourd'hui dans le cadre du handicap et des

déficiences associées (cette terminologie est rarement employée à bon escient et son utilisation est parfois malheureuse).

Nous aborderons aussi la manière dont se pose la problématique de l'enfant sourd atteint de déficience(s) ou de trouble(s) associé(s).

I. Définition actuelle du handicap, classification internationale, application à la personne sourde

Le concept de handicap s'est peu à peu modifié au cours des vingt dernières années. De la notion de "handicap", synonyme **d'incapacité**, notion qui intéresse principalement la déficience et ses conséquences fonctionnelles sur l'activité du sujet, on est passé progressivement à un concept, plus large, de "**situation de handicap**", concept qui englobe à la fois la **limitation d'activité** liée à la déficience mais aussi la **restriction de participation** liée aux conditions extérieures au sujet.

La classification du handicap, actuellement en vigueur, la "Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé"¹ intègre très largement cette notion de "situation de handicap", sur laquelle s'appuient les récents textes de lois.

Cette classification qui part du fonctionnement biologique et psychologique normal et fait apparaître, en creux, la survenue de possibles déficiences et dysfonctionnements de diverse nature, fait bien ressortir que ceux-ci ne conduisent pas, en toute circonstance, à une situation de handicap. Cette classification ne se cantonne pas à la seule limitation d'activité du sujet. Elle intègre la situation personnelle de celui-ci et prend en compte les conditions créées par son environnement, conditions qui contribuent parfois à restreindre les possibilités de "participation du sujet à la vie sociale".

Pour la première fois en France, dans les textes officiels parus en 2005, la loi introduit une véritable définition du handicap. (Loi du 11-02-05, article 21).

Constitue, aujourd'hui, un handicap au sens de la loi, toute "limitation d'activité" ou toute "restriction de participation" à la vie en société subie par une personne en raison d'une "altération substantielle", durable ou définitive, d'une ou de plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques.

Toutes les disciplines professionnelles sont concernées, pas seulement les disciplines médicales

En amont du handicap, les déficiences, dont les causes peuvent être multiples, correspondent aux altérations anatomiques ou physiologiques d'un ou de plusieurs systèmes donnés. Ces altérations donnent lieu à des perturbations fonctionnelles (les troubles) et à des limitations de l'activité et de la participation à la vie sociale (le handicap).

La situation de handicap est donc une résultante globale et, sauf exception, parler de "handicap associé" n'a, aujourd'hui, plus véritablement de sens.

Si nous prenons pour exemple la déficience auditive, l'altération des systèmes et sous-systèmes concerne les récepteurs cochléaires, les voies auditives et les circuits auditifs cérébraux, entraîne des perturbations au niveau de deux fonctions essentielles (la fonction d'alerte et de vigilance et la fonction auditivo-verbale) et engendre pour le sujet une limitation importante sur le plan de la communication et une restriction, parfois sévère, de sa participation à la collectivité.

A ces perturbations s'ajoute le cortège des difficultés secondaires qui sont susceptibles de survenir chez le sujet (une dépense attentionnelle trop élevée du fait des sollicitations constantes du canal visuel, des difficultés au niveau des acquisitions scolaires liées à la carence linguistique et aux nombreuses limitations que celle-ci entraîne, des difficultés d'insertion professionnelle, un vécu psychologique douloureux...).

Si toutes ces difficultés sont des difficultés qui sont liées à la seule surdité et peuvent s'intriquer, l'on ne parle pas, pour autant, de "handicaps associés" (sauf, peut-être dans les cas où il arrive que le vécu douloureux de sa situation, par un jeune, conduise à un état de frustration tel qu'il génère des troubles du comportement. En effet, ceux-ci, par la fréquence et l'intensité de leurs manifestations, finissent parfois par parasiter toute l'activité de ce jeune et l'on évoquera, chez lui, l'existence de "troubles" associés).

On voit bien que même lorsqu'il n'existe qu'un seul type de déficience, la "situation" de handicap est une situation à "dimensions multiples".

Que dire si un jeune présente une ou plusieurs "déficiences" associées à sa surdité ! Ces déficiences qui affectent d'autres systèmes que le système auditif, en particulier les systèmes qui lui sont habituellement utiles pour

suppléer à son déficit auditif s'accompagnent, inévitablement, d'altérations de toutes sortes. Celles-ci contribuent à aggraver ses problèmes de langage et de communication, (cette aggravation, souvent considérable, est

constante) et à entraver ses facultés d'apprentissage. Elles compliquent beaucoup sa situation, à la fois sur le plan familial mais aussi sur le plan scolaire et/ou social et/ou professionnel.

La situation de handicap est donc une résultante globale et, sauf exception, parler de "handicap associé" n'a, aujourd'hui, plus véritablement de sens

II. La notion de multihandicap

C'est une notion déjà ancienne à laquelle on fait encore souvent appel aujourd'hui. Elle se rattache principalement à celle de "déficiences", "déficiences multiples" et à leurs associations mutuelles.

Notons que les textes officiels, en particulier les textes sur le "handicap rare", utilisent davantage l'expression de "déficiences associées" que celle de multihandicap. En effet, comme nous venons de le voir, le handicap est en quelque sorte la résultante négative, sur l'activité du sujet, des effets réciproques et des interactions des différentes déficiences entre elles.

Redisons ici qu'il serait plus juste de parler de "**dimension multiple**" du handicap que de handicaps multiples.

La déficience sensorielle s'associe assez fréquemment à une ou plusieurs autres déficiences. **Leur survenue peut s'étaler dans le temps**. La plupart d'entre elles sont d'origine neurologique et, bien qu'elles revêtent souvent un caractère structurel et difficilement réversible, ces déficiences peuvent, tout comme la surdité, rester longtemps méconnues. En effet, ces déficiences peuvent évoluer à bas bruit, sont souvent masquées par le(s) trouble(s) sensoriel(s) et les diverses manifestations de surface que le sujet peut donner à voir, se révèlent de manière parfois

indirecte et sont souvent mises à jour très tardivement.

Pour être mises en évidence et, ce, le plus précocement possible, ces déficiences nécessitent donc d'être recherchées (ce qui implique de savoir les suspecter malgré certaines manifestations trompeuses derrière lesquelles elles se cachent parfois). En effet, certaines manifestations peuvent induire des erreurs d'interprétation si l'on ignore leurs différentes origines possibles. Par

Même lorsqu'il n'existe qu'un seul type de déficience, la "situation" de handicap est une situation à "dimensions multiples"

exemple un trouble du regard peut être interprété comme un comportement psychologique d'évitement alors qu'il s'agit d'un trouble de la fixation du regard dont il faut rechercher l'origine visuelle ou neurologique...

Au total, il est donc très rare que toutes les déficiences soient mises en évidence immédiatement et que toutes le soient simultanément. De ce fait, les diagnostics ne sont jamais effectués une fois pour toutes et s'étalent dans le temps.

Ailleurs, les déficiences qui s'installent sont dues à des maladies dégénératives et surviennent plus tardivement dans la vie du sujet.

III. Les termes de plurihandicap, polyhandicap et surhandicap restent d'actualité

Si le terme "multihandicap" est un terme résolument générique qu'il convient de remplacer par l'expression "déficiences multiples", en revanche, ceux de "polyhandicap", "plurihandicap" et "surhandicap" sont difficiles à remplacer et leur emploi subsiste. Pourtant il règne une grande confusion sur le sens de ces termes et il est donc important de revenir sur leurs définitions.

Le polyhandicap correspond à un handicap grave, à expression multiple, qui associe déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde affectant les possibilités de perception, d'expression et de relation et entraînant une restriction extrême de l'autonomie. Il s'agit souvent de personnes souffrant de lésions cérébrales diffuses et massives et/ou de troubles comitiaux généralisés.

On ne trouve jamais de jeunes de cette catégorie dans les établissements pour jeunes déficients auditifs.

Le plurihandicap est le produit d'au moins deux atteintes dites "circonstanciennes". Dans ce cadre, l'autonomie peut rester préservée dans certains secteurs de l'activité du sujet qui garde la possibilité de développer ses compétences dans ces domaines et de s'appuyer sur celles-ci pour contourner les effets perturbateurs de son déficit. Exemple de plurihandicap, celui que l'on retrouve dans le syndrome de Usher où s'associent, selon une chronologie variable, un déficit visuel, un déficit auditif et, dans certaines formes de ce syndrome, un déficit vestibulaire dont on commence seulement à soupçonner les conséquences fonctionnelles très gênantes sur la gestion motrice et corporelle.

Le surhandicap correspond à une surcharge intellectuelle et/ou psychique liée à un déficit de prise en charge,

une carence de l'environnement et/ou à l'inadaptation des réponses apportés aux besoins spécifiques d'une personne.

Le concept de handicap rare fut introduit beaucoup plus récemment et défini en 1996. Le handicap rare "correspond à une « configuration rare de déficiences ou de troubles » de « faible prévalence » pour lesquels la prise en charge nécessite la mise en oeuvre de protocoles particuliers qui ne sont pas la simple addition des techniques et moyens employés pour compenser chacune des déficiences considérées" et qui nécessitent une haute technicité.²

Les jeunes qui présentent des déficiences associées et qui sont accueillis dans les institutions pour enfants et adolescents sourds, sont essentiellement des jeunes qui entrent dans le cadre du plurihandicap et parfois dans celui du handicap rare. Soit leurs déficiences se révèlent progressivement au cours de leur prise en charge dans la structure et, contrairement à ce qui se passait autrefois, on les maintient dans l'établissement. Soit leurs déficiences sont bien définies et ils sont accueillis en connaissance de cause.

IV. Spécificité des problèmes rencontrés chez le sujet sourd

Notons, en particulier :

1. La fréquence avec laquelle la surdité se combine avec une ou plusieurs déficiences d'origine neurosensorielle ou cérébrale.

2. Le nombre de déficiences et de leurs combinaisons possibles et l'aspect multiforme que revêt chacune d'elles.

3. La potentialisation des effets engendrés par les déficiences. Ces effets s'aggravent mutuellement et engendrent différentes formes de handicaps, handicaps souvent complexes, de faible prévalence, pour lesquels les réponses à apporter ne peuvent pas être conçues en simples termes d'addition de techniques.

4. Le nombre de variables qui peuvent intervenir à l'intérieur de chaque combinaison. Leur influence sur la manière dont le handicap qui en découle (en particulier le handicap linguistique et/ou cognitif) pèse, très fortement ou non, sur la vie du sujet.

A retenir, en particulier, l'âge de survenue de la surdité et le degré de la perte auditive, la chronologie dans l'apparition des déficiences les unes par rapport aux autres, etc.

5. La gravité et la complexité des problèmes linguistiques, quelle que soit la modalité linguistique choisie et quel que soit le canal utilisé. Certes, les effets de la surdité restent toujours au premier plan mais les problèmes de communication et de langage sont considérablement aggravés comparés à ceux que l'on rencontre de manière habituelle chez le sujet sourd. Cette problématique, très spécifique, est au cœur de chaque situation qui requiert, toujours, une réponse individuelle pour laquelle il ne préexiste pas vraiment de modèle.

6. L'importance des facteurs aggravants extérieurs liés à l'inadaptation quasi constante du milieu et l'insuffisance des réponses de l'entourage en matière de communication (entourage familial mais aussi entourage professionnel qui ne sait pas toujours mettre en œuvre les stratégies appropriées).

V. L'enfant sourd atteint de déficiences multiples

I. Principales causes des atteintes multiples chez l'enfant

Etiologies susceptibles d'entraîner à la fois une surdité et des atteintes neurologiques

Atteintes infectieuses :

- ♦ Anténatales : **virales** +++ (rubéole congénitale - CMV...)
- ♦ Post-natales : **méningites** - encéphalites (herpétiques), etc.

Souffrances cérébrales :

- ♦ Néo-natales : **Anoxies**...
- ♦ Péri ou post natales : **Comitialités, Hémorragies cérébro-méningées, autres**...

Prématurités

Syndromes pluri malformatifs

Par exemple, les associations **CHARGE**

Pathologies évolutives, syndromes rares (le plus souvent génétiques).

Exemple : les **cytopathies mitochondriales**

Autres...

Toutes les étiologies à l'origine de la surdité (que ces étiologies soient fortuites ou génétiques, infectieuses ou inscrites dans des syndromes malformatifs ou dégénératifs rares) sont susceptibles de générer chez l'enfant sourd des déficiences multiples (atteintes neurosensorielles et/ou atteintes cérébrales de toutes sortes).

2. Déficiences et troubles les plus fréquemment rencontrés

♦ **Surdit  centrale / troubles centraux du langage** qui viennent compliquer les effets de la surdit , mettent parfois en  chec les b n fices de l'implant cochl aire et engendrent des probl mes de communication particuli rement complexes,

♦ **D ficiency visuelle p riph rique** (relevant de l'ophtalmologie),

♦ **Troubles oculomoteurs** (appel s aussi "troubles neurologiques du regard") induisant des difficult s de prise d'information visuelle,

♦ **Troubles neurovisuels** (relevant de la neuropsychologie clinique). Ne jamais oublier l'existence possible de troubles visuels centraux, en particulier d'**agnosies visuelles**³ (toujours tr s graves pour la construction d'une repr sentation coh rente du monde ext rieur et pour le d veloppement de la pens e s mantique de l'enfant sourd), **et/ou de divers troubles visuo-spatiaux**, (toujours p nalisants pour l'apprentissage et le maniement de la langue des signes),

♦ **Atteintes vestibulaires** de diff rents types avec difficult s de gestion du corps propre, troubles de l' quilibre, maladresse gestuelle, troubles oculomoteurs entravant la qualit  des fixations oculaires et de la poursuite visuo attentionnelle. Ces troubles peuvent, par exemple, entraver la lecture sur les l vres (et mettre en  chec l'acquisition du LPC) et/ou g ner la saisie et donc la compr hension du discours sign ,

♦ **Incoordination motrice d'origine c r belleuse** (souvent associ e au syndrome vestibulaire),

♦ **D ficiences motrices** d'origine paralytique (Infirmit  motrice c r brale) **et/ou dystonies** entrainant une limitation des d placements et de l'activit  motrice dans toutes ses modalit s (avec des implications jusque dans le domaine de la communication),

♦ **Troubles praxiques** (troubles de la programmation des mouvements complexes en fonction d'un but) entravant l'activit  gestuelle et entrainant des troubles s v res de la parole et de l'expression parl e.

3. Les conséquences de ces atteintes sur le développement

Elles sont toujours très graves et très préoccupantes. Il faut tout faire pour rechercher et mettre en évidence, chez un sujet donné, les domaines de compétence préservés, domaines sur lesquels il va pouvoir s'appuyer. D'une manière générale, d'ailleurs, les choix éducatifs et rééducatifs doivent reposer sur la connaissance la plus exacte tant de ses capacités que de ses incapacités.

Les techniques de réhabilitation (réhabilitation auditive ou autre), les diverses rééducations, surtout lorsque celles-ci sont mises en place très précocement, parient sur la plasticité cérébrale du jeune enfant et visent à améliorer les fonctions déficitaires.

La pédagogie vise à transmettre à l'enfant des connaissances et un savoir-faire ; Elle est plus efficace si elle s'appuie sur les capacités préservées des enfants et si elle trouve pour chacun les voies de contournement de son handicap.

Chez l'enfant sourd, la plupart des déficiences associées ont des effets qui se répercutent sur son développement linguistique ; Les effets de ces déficiences compliquent constamment les effets de la surdité, mettent en échec les techniques de rééducation habituelles et ne se trouvent que rarement résolus par l'utilisation de la langue des signes. On est d'autant plus dérouteré dans la conduite à tenir que c'est progressivement au cours du développement que les troubles d'origine centrale se révèlent et que plus elle est profonde plus la surdité masque l'existence et la gravité de ces déficiences.

4. La fréquence avec laquelle les manifestations de surface souvent trompeuses occultent les véritables problèmes

Bizarries de comportement, absence de communication, troubles du regard, etc. font partie de ces manifestations, déroutent les parents et interrogent les professionnels.

Les troubles du comportement, lorsqu'il y en a, nécessitent d'être finement analysés car si ces troubles sont fréquemment d'origine "exogène" et peuvent être liés à l'environnement, **il existe d'authentiques troubles du comportement d'origine neurologique**, en particulier chez les sujets qui, par exemple, présentent des dysrégulations de l'activité ou qui sont atteints de pathologies comitiales qui traduisent une irritation corticale.

VI. L'accueil dans les institutions spécialisées pour jeunes sourds des enfants avec déficiences associées

Aujourd'hui, cet accueil est devenu fréquent et, depuis quelques années, les institutions ouvrent leurs portes à des enfants dont les cas sont de plus en plus complexes. Il s'agit :

- ◆ Soit d'enfants dont les déficiences, très variables les unes par rapport aux autres, se répercutent essentiellement sur le langage et les apprentissages ; Le plus souvent, ces enfants sont accueillis en SEES après un début de scolarité en intégration dans des écoles ordinaires avec un soutien orthophonique en libéral ou en SSEFIS. Parmi ces enfants, certains peuvent avoir bénéficié de l'adaptation d'un implant cochléaire, implant qui remplit bien son rôle sur le plan auditif mais dont les bénéfices sur le langage ne sont pas ceux qui avaient été escomptés.

- ◆ Soit d'enfants qui sont repérés plus précocement parce qu'ils présentent des troubles plus marqués soit sur le plan physique soit sur le plan du comportement (parfois même sur le plan de la personnalité). Ces enfants sont orientés en SEDAHA sans que leurs troubles soient véritablement étiquetés et leur cause recherchée.

Dans les deux cas, les difficultés des enfants mettent en échec les pratiques traditionnellement mises en œuvre dans les institutions ; Les professionnels sont particulièrement dérouterés et recherchent une aide extérieure.

Or, les réponses à ces difficultés sont aussi à trouver à l'intérieur et les établissements doivent apprendre à faire évoluer les différentes pratiques.

Le travail auprès des jeunes sourds plurihandicapés ne s'improvise pas. Ce travail repose sur l'évaluation (recherche et compréhension des troubles, mise en évidence des compétences sur lesquelles l'enfant peut prendre appui) et exige une réelle concertation entre les différentes disciplines et l'exercice d'une pluridisciplinarité bien conçue.

De nouvelles formes de pratique doivent être imaginées, ce qui nécessite une grande créativité et implique de la part des professionnels, quelle que soit leur discipline, de savoir laisser de côté leurs modèles habituels de pensée et de travail et de savoir s'investir dans des champs de connaissance qui ne leur sont pas familiers afin d'actualiser leurs savoirs et de faire évoluer leurs savoir-faire.

Si, pour les jeunes générations, il est évidemment important de faire évoluer le contenu des formations initiales, pour la plupart d'entre nous qui avons déjà acquis une certaine expérience et un certain degré de technicité, il revient à chacun de fournir un effort personnel dans les différents secteurs qui intéressent plus particulièrement notre pratique.

Concernant les jeunes sourds, les connaissances et les instruments dont nous disposons aujourd'hui, grâce aux avancées des neurosciences cognitives, peuvent et doivent nous permettre de progresser dans la compréhension des troubles de ceux qui nous préoccupent, nous interrogent et nous déroutent le plus. ❖

Dr Monique Dumoulin
Centre de Ressources Expérimental Robert Laplane
33 Rue Daviel
75013 Paris

1. *En raccourci, la "CIF"*.
2. *Arrêté ministériel du 8 août 2000 sur le handicap rare.*
3. *L'agnosie visuelle est un trouble central des processus de reconnaissance des informations visuelles. Ce trouble qui peut être lié soit à un dysfonctionnement occipito-temporal soit à une lésion de cette même région, se traduit par une incapacité à identifier et à donner sens à ce qui est perçu visuellement et affecte d'autant plus gravement la construction des réseaux sémantiques qu'il s'y associe une déficience auditive.*

Bibliographie succincte : quelques ouvrages de référence

Nouvelles notions sur le concept d'incapacité et de handicap

- ♦ Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, Editions de L'OMS. Distribué par la librairie Arnette à Paris (<http://www.arnette.fr>).
- ♦ Guide NERET, Droit des personnes handicapées, 2006, CTNERHI. Edité par le Groupe Liaisons.

Fonctionnement cérébral

- ♦ M. JEANNEROD, Le cerveau intime, Editions Odile Jacob, 2002 (*Facile à lire +++*)
- ♦ JEAN-PIERRE CHANGEUX, L'homme de vérité, Editions Odile Jacob, 2002.
- ♦ O. HOUDE, B. MAZOYER et N. TZOURIO-MAZOYER, Cerveau et psychologie, Introduction à l'imagerie cérébrale anatomique et fonctionnelle, Editions Puf, 2002. (*A consulter. Permet de comprendre les bases biologiques du fonctionnement cognitif et les apports de l'imagerie cérébrale. Pratiquées chez le sujet normal, les techniques d'imagerie éclairent sur les modules cérébraux qui sont mis en activité selon différents types de tâches cognitives*).

Neuropsychologie de l'enfant

- ♦ F.LUSSIER, J. FLESSAS, Neuropsychologie de l'enfant (Troubles développementaux et de l'apprentissage), Editions Dunod, 2001, réédité en 2006. (*++*. *Ouvrage de base dont la première édition est plus accessible au lecteur qui commence à s'initier que la seconde*).
- ♦ MICHELE MAZEAU, Neuropsychologie des troubles des apprentissages, Editions Masson, 2005. (*Ouvrage de base ++*).
- ♦ MICHELE MAZEAU, Conduite du bilan neuropsychologique chez l'enfant, Editions Masson, 2003. (*Surtout destiné aux personnes qui veulent se perfectionner dans la pratique de l'évaluation*).

Neurovision

- ♦ M. BOUCART, M.-A. HENAFF et C. BELIN, Vision : aspects perceptifs et cognitifs, Editions Solal (Collection Neuropsychologie.), 1998. (*+++*. *Parfois difficile, mais à lire en fonction de la question que l'on se pose*).
- ♦ Y.COLLEO, S.CASALIS, Ch.MORONI, Vision, espace et cognition (Fonctionnement normal et pathologique), Editions PUF (coll. Septentrion), 2005, *+++*.

Fonctionnement vestibulaire et mouvement

- ♦ ALAIN BERTHOZ, Le sens du mouvement, Editions Odile Jacob, 1997.

Fonctions exécutives

- ♦ J.F. CAMUS, La psychologie cognitive de l'attention, A. Colin, 1996, *+++*.
- ♦ Ouvrage collectif coordonné par J.L. ROULIN, Psychologie cognitive, Bréal, édition de 2003. (*A lire, le chapitre sur l'attention, +++*, et sur la mémoire).
- ♦ Michèle MAZEAU, Dysphasies, troubles mnésiques, syndrome frontal chez l'enfant (Du trouble à la rééducation), Masson, 2^{ème} édition, 1999.
- ♦ J. THOMAS, G. WILLEMS, Troubles de l'attention, impulsivité et hyperactivité chez l'enfant (Approche neurocognitive), Editions Masson (Collection Médecine et Psychothérapie), 2001, 2^{ème} édition.
- ♦ J. de ROTROU, La mémoire en pleine forme, Laffont, 1993 ou collection "J'ai lu" n° 70-87, 1999. (*Facile à lire ++*).

Pédagogie

- ♦ N. DEVOLVE, Tous les élèves peuvent apprendre, Editions Hachette Education, 2005 (*Chapitre intéressant sur les questions d'attention*).

Surdité et société

COLLECTIF

Surdité et société

Presses de l'Université du Québec
Le Delta I, 2875 Bd Laurier
G1V 2M2, Québec
@ : puq@puq.quebec.ca
Site : www.puq.ca
2006, 198 p., 35 \$



Cet ouvrage collectif, dirigé par deux universitaires québécois et édité par les presses universitaires du Québec, a pour ambition affichée de présenter la surdité comme une “différence” riche de conséquences au plan psychosocial, didactique et linguistique. Il s’agit ici d’apporter des arguments en faveur de “l’approche bilingue et biculturelle” dans l’éducation des jeunes sourds.

Ce livre a l’immense mérite d’être rédigé en français. Ceci expliquant cela, sa lecture est autrement plus agréable que celle de publications qui sentent par trop la traduction. Par ailleurs, bien que les articles réunis ne fournissent pas de réponses définitives aux questions qu’ils abordent, et qu’ils ne proposent pas non plus, à proprement parler, d’évaluation précise des résultats obtenus (cela n’est pas propre à l’option défendue ici), ils ont le mérite d’exposer très clairement des positions que l’on retrouve dans le monde entier. C’est pourquoi on ne peut que recommander la lecture de cet ouvrage à tout francophone qui veut prendre connaissance des arguments en faveur du bilinguisme sourd. Outre l’introduction, ce sont onze articles qui sont réunis.

Le premier, celui de Nathalie Lachance, *Discours sur la culture sourde ou quand un concept veut dire une chose et son contraire*, donne en quelque sorte le ton. Elle s’attache à donner une définition positive du concept de culture sourde. Les traits et les pratiques culturelles en question ne doivent pas être ramenés uniquement à la perte auditive, autrement dit au handicap, mais doivent être considérés comme l’expression d’une manière d’être, de faire, de penser, propre aux sourds. Cette reconnaissance d’une culture spécifique implique que l’on accède à la revendication de la communauté sourde d’exercer un contrôle sur les programmes pédagogiques et la gestion des établissements. L’école est conçue comme un “territoire” dont la gestion est l’objet d’une concurrence entre les sourds et les entendants. Cette confrontation met en cause des facteurs d’ordre symbolique, idéologique, politique et économique (comprendre le statut des sourds dans les établissements).

Bérénice Lhéricel, *Du choix de la langue pour l’enfant sourd*, développe l’idée que ce qui caractérise les sourds c’est

la possibilité d’appartenance à une double culture. Il faut donner au jeune sourd le choix quant à l’identité qu’il veut adopter pour qu’il puisse s’épanouir.

Dans l’article de Saskia Mugnier *Vers une dynamique bilingue*, la classe est envisagée comme “espace potentiellement bilingue”. Dans ce mélange des langues, il convient de faire la part des choses entre des pratiques relevant d’interactions naturelles et la mise en œuvre d’un projet pédagogique. Autrement dit, il s’agit de “didactiser cette alternance” des deux langues et leur interaction. Il est proposée ici une approche différente du modèle préconisé notamment par Danielle Bouvet, à savoir une utilisation très explicitement dissociée de la langue des signes et du français en classe.

Par ailleurs (Colette Dubuisson et Christiane Grimard) le concept de résilience est appliqué au mode de communication développé par deux sourds québécois très différents quant à leur profil langagier. Bien d’autres questions sont abordées : les tests de compétence en langue des signes (Colette Dubuisson, Lynda Lelièvre, Anne-Marie Parisot, Astyrid Vergaingne-Ménard, et Suzanne Villeneuve), la pertinence d’une écriture pour la langue des signes (Louis-Félix Bergeron et Nathalie boileau), le développement d’un outil d’évaluation de la “phonologie” de la langue des signes (Anne-Marie Parisot, Anne De La Durantaye, Louis-Félix Bergeron et Audrey Gérin-Lajoie), l’iconicité du signe et du discours signé (Agnès Millet), une étude diachronique de quelques signes américains d’origine française (Yves Delaporte), l’acquisition des noms et des verbes en langue des signes britannique (Isabelle Barrière, Gary Morgan, Bencie Woll et Sian Hurren).

Enfin, ont été évoquées les capacités d’apprentissage implicite des jeunes sourds en ce qui concerne les règles de formation des mots, capacités qui pourraient se révéler fort utiles en ce qui concerne la lecture. Cette investigation s’est faite au travers de tests qui évaluaient la capacité de jeunes sourds de 8 à 18 ans à déterminer la probabilité lexicale d’une série d’items, des pseudo-mots respectant ou non les règles de formation des mots français, par exemple : “montrage” et “métrage” (Anne-Marie Parisot, Anne De La Rentaye, Louis-Félix Bergeron et Audrey Gérin-Lajoie). ❖

Philippe Séro-Guillaume

L'insertion professionnelle

Comme nous l'avons vu dans les précédents numéros, les jeunes sourds qui accèdent au baccalauréat et poursuivent des études supérieures ont tous acquis un bon niveau en Français et oralisent pour une grande partie d'entre eux.

La situation de ceux qui ont quitté le système scolaire plus tôt est sensiblement différente.

Introduction

Les jeunes sourds ayant quitté le système scolaire assez tôt ont des niveaux scolaires et de maîtrise du Français lu et écrit très hétérogènes. Beaucoup d'entre eux oralisent peu ou pas et c'est en langue des signes que la communication est pour eux la plus fluide.

Pour certains, le stock lexical est faible, la syntaxe et les règles de grammaire ne sont pas acquises. Il peut arriver qu'ils ne possèdent pas non plus un niveau correct en langue des signes. C'est le cas de personnes arrivées tardivement en France ou de jeunes Français en échec scolaire majeur et auxquels n'a pas été proposé l'apprentissage de la LSF pendant leur scolarité.

En situation de handicap pour l'accès aux connaissances, ils sont aussi en grande difficulté dans leur communication quotidienne.

Ils n'ont pas toujours suivi une filière professionnelle et, lorsque c'est le cas, elle n'a pas forcément abouti à un diplôme. Il n'est pas rare que le choix de la formation initiale se soit fait par défaut en fonction du niveau scolaire et des possibilités offertes dans l'environnement, spécialisé ou non.

Pour ceux qui ont déjà un parcours professionnel, un licenciement ou la fin d'un contrat à durée déterminée les conduit à se questionner de nouveau sur leur orientation et sur la nécessité d'acquérir une qualification.

Trouver un emploi dans un contexte socio-économique difficile est plus complexe pour eux et la formation professionnelle pour adultes peut leur donner une nouvelle chance...

Quel accès à la formation professionnelle pour un adulte sourd ?

La loi pour l'égalité des droits et des chances, de la participation et de la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 réaffirme le droit d'accès au droit commun pour les personnes handicapées. Son principe général est celui de la non discrimination. Cela implique d'organiser de manière systématique l'accès des personnes handicapées au droit commun, d'adapter celui-ci ou de le compléter par des dispositifs spécifiques afin de garantir, en toutes circonstances, une réelle égalité d'accès aux soins, au logement, à l'école, à la formation, à l'emploi, à la cité.

Plus précisément pour la formation professionnelle, le décret 2006-26 du 9 janvier 2006 pose le cadre des adaptations à prévoir : *"Les organismes de formation... mettent en œuvre, au titre de la formation professionnelle continue... un accueil à temps partiel ou discontinu, une durée adaptée de formation et des modalités adaptées de validation pour les personnes handicapées. Les adaptations peuvent être individuelles ou collectives... Elles portent également sur les méthodes et les supports pédagogiques et peuvent recourir aux technologies de l'information et de la communication."*

Plusieurs organismes de formation professionnelle se sont mis au service de la formation professionnelle pour les sourds. C'est notamment le cas du GRETA et de l'AFPA. ❖

Le GRETA

Les GRETA sont des groupements d'établissements (collèges et lycées généraux et techniques) qui se sont rassemblés pour proposer leurs ressources matérielles ou humaines au service de la formation continue (de 18 à 65 ans).

Les GRETA se sont organisés après la loi de 1971 pour répondre aux besoins de formation des salariés et demandeurs d'emploi. Ils proposent des formations préparant aux diplômes de l'Éducation nationale, du CAP au BTS. Après le BTS, c'est souvent l'Université qui prend le relais. Les GRETA dépendent du Ministère de l'Éducation nationale mais fonctionnent sur fonds propres. Ils répondent donc à des appels d'offre ou des appels à projet au même titre que des associations, des sociétés, des consultants... Il existe 250 GRETA en France.

LE GRETA PARA MÉDICAL ET SOCIAL ET SON PÔLE SURDITÉ

Le GRETA PMS possède une antenne dotée d'un accueil spécifique pour les personnes sourdes, basée à Paris 15^{ème}. C'est le seul GRETA en France qui a cette particularité.

L'Antenne AISP (Adaptation Intégration Sociale et Professionnelle), propose ainsi des actions de formation au bénéfice des personnes sourdes ou malentendantes.

Nous avons rencontré Mme Anne Verger, Conseiller en formation continue, responsable de cette Antenne et Mme Dominique Soret, formatrice coordinatrice.

Quel est l'objectif du Greta PMS?

Le GRETA Paramédical et Social de Paris a comme vocation la formation au secteur paramédical et social (notre lycée de support est le lycée Rabelais, un des lycées du secteur sanitaire et social à Paris). Il n'y avait donc pas au départ d'accueil spécialisé pour les personnes handicapées. Il prépare aux différents diplômes des carrières sanitaires et sociales : CAP Petite Enfance, Aide à Domicile, Aide Soignante, Auxiliaire de Vie, Secrétaire médicale, BTS Economie Sociale et Familiale, CAP Gardien d'Immeuble...

Comment le Greta paramédical et social s'est-il orienté vers l'accueil du public handicapé en général et des sourds en particulier?

C'est un conseiller en formation continue, Daniel Meilhac, qui, à la fin des années 70, a créé un GRETA dont la mission était d'accueillir et de former des personnes handicapées. Il ne s'agit donc pas d'une volonté du Ministère mais bien d'une initiative personnelle. Ce GRETA était d'ailleurs unique en France et était basé à Paris 15^{ème} où nous sommes encore aujourd'hui. Durant les années 80, certains GRETA de Paris se sont regroupés et c'est ainsi que le GRETA initié par Daniel Meilhac est devenu l'antenne AISP du GRETA PMS.

Combien de personnes sourdes accueillez-vous par an?

500 personnes handicapées par an sont reçues ici pour des bilans, des remises à niveau, des préparations à l'emploi. Sur ces 500 personnes, un peu plus de la moitié sont des personnes sourdes, c'est pourquoi nous sommes connus et reconnus dans ce secteur, y compris par l'AGEFIPH, notre principale source de financement. Notre mission met plutôt l'accent sur l'orientation professionnelle et la remise à niveau de la personne sourde ou malentendante, dans le but qu'elle fasse ensuite une formation qualifiante ou professionnalisante en intégration, ou même qu'elle puisse directement occuper un emploi. D'ailleurs, très peu de structures, excepté l'association SERAC, proposent des formations qualifiantes spécifiques pour le public sourd.

Vous avez donc mis en place un accueil spécifique?

La surdité est avant tout un problème de communication : il fallait donc pouvoir s'adapter aux personnes sourdes et à leur mode de communication (LSF, écrit...) pour tous les apprentissages de base. Tous nos formateurs communiquent en LSF, mais ils peuvent également utiliser le dessin ou le mime pour les personnes n'ayant pas accès à l'écrit et ne connaissant pas la LSF.

Quel type de public sourd recevez-vous?

Quasiment toutes les personnes que nous recevons ont des surdités congénitales ou acquises très précocement (avant l'apparition du langage). Il est difficile d'évaluer le degré de surdité, mais globalement ils ne sont pas appareillés et n'utilisent pas ou peu leur audition. Même s'ils ne sont pas sourds profonds (certains arrivent à téléphoner), ils se comportent comme des sourds profonds. Rares sont les devenus sourds qui s'adressent à nous, même si nous en recevons quelques-uns, qui viennent en général suite à une décompensation psychique provoquée par l'apparition ou l'aggravation de la surdité.

Depuis 1994, la population a évolué : nous recevons moins d'Africains et plus de personnes en provenance d'Europe de l'Est. Il ne s'agit pas non plus du même type de difficultés : les personnes venant d'Europe de l'Est sont le plus souvent lettrées, mais dans la langue de leur pays. Il s'agit plus d'une problématique de type FLE. Ils savent comment fonctionne une langue, ils savent écrire. Ils ont déjà une langue, et ont souvent été éduqués dans l'oral.

Toutefois, nous continuons à recevoir des personnes qui arrivent et qui n'ont pas ou peu été scolarisées dans leur pays d'origine (principalement en provenance d'Afrique et du Maghreb). Leur niveau d'écrit est en général très faible. Elles n'oralisent pas ou guère et certaines ont certes un langage gestuel, mais qui diffère de la LSF. Enfin, il y en a pour qui seul le mime permet de communiquer. Lorsque nous jugeons que nous ne parvenons pas à une communication efficace, nous les réorientons vers des structures, comme le CPSAS (Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds), afin qu'ils apprennent une base de LSF. En effet, nous ne donnons pas de cours de LSF.

Comment les personnes sont-elles orientées vers l'Antenne AISP du Greta Para Médical et Social?

Il faut être reconnue personne en situation de handicap pour bénéficier du service de l'antenne AISP. Nous ne sommes pas prescripteurs : nous recevons des personnes envoyées par les Cap emploi, les missions locales ou les ANPE. Sur les 250 personnes par an que nous recevons, nous n'avons qu'une trentaine de personnes salariées.

Nous travaillons donc en amont de l'emploi, la majorité de notre public étant demandeur d'emploi. Ces personnes ont besoin d'une aide pour réfléchir à leur projet professionnel ou d'une remise à niveau. Lorsqu'elles ont besoin d'une formation qualifiante (un CAP ou autre), elles sont orientées vers un autre GRETA ou dans d'autres structures, telles que l'AFPA, car nous ne proposons pas de formation qualifiante.

Il arrive parfois que vous soyez vous-mêmes prescripteurs?

Oui, en ce qui concerne les "aides humaines" dont ont besoin les sourds en intégration : prise de notes, soutien, codeur LPC, interprète, interface de communication. Les personnes sourdes nous sont en général adressées par un prescripteur du Cap Emploi, ANPE ou de la Mission Locale. Parfois c'est le centre de formation ou la personne elle-même qui vient nous solliciter directement quand le recours à une aide est nécessaire.

Pour qu'une association proposant de l'interprétation LSF, du code LPC, de la prise en notes ou du soutien puisse intervenir sur le terrain et que le financement de cette intervention soit accordé par l'AGEFIPH, il est nécessaire que nous établissions une prescription des besoins "en aides humaines".

Notre rôle est de faire une évaluation neutre et objective des besoins de la personne et, à sa demande, de sensibiliser et d'informer les enseignants qui interviennent auprès d'elle.

Nous faisons également un point régulier avec la personne sourde afin, selon le cas, de procéder à des réajustements quant à l'aide apportée. Enfin, nous travaillons étroitement avec les associations qui interviennent sur le terrain.

A titre d'exemple, nous avons réalisé 60 prescriptions de septembre à décembre 2006, ce qui témoigne du nombre important de personnes pouvant suivre des formations en intégration, d'autant plus que l'association SERAC en a également réalisé une partie.

Quelles sont les actions de formation proposées par l'Antenne AISP du Greta Para Médical et Social pour les personnes sourdes?

Elles sont nombreuses, et notamment :

- ◆ Bilans et évaluations des compétences,
- ◆ Elaboration de projet professionnel,
- ◆ Atelier de pédagogie personnalisée (APP) : Français écrit - Mathématiques - Informatique /Internet, par petits groupes ou individualisé - Bilinguisme (LSF - Français),
- ◆ Actions de lutte contre l'illettrisme - Pédagogie GATTEGNO (*voir encadré page suivante*),
- ◆ Actions de formation professionnelle pour personnes sourdes (secteurs cuisine et distribution),
- ◆ Action de remobilisation et de construction de projet professionnel pour jeunes sourds,
- ◆ Evaluation des besoins en "aides humaines" pour des stagiaires de la formation professionnelle ou des personnes en alternance sourds afin de mener à bien leur formation.

Ces formations ou bilans s'adressent essentiellement à des demandeurs d'emplois, mais peuvent aussi répondre aux besoins des salariés, comme les APP et les Bilans.

Certaines formations sont très individualisées : c'est le cas par exemple des APP (ateliers de pédagogie personnalisée) qui permettent de se remettre à niveau. Nous accueillons des groupes

Un acteur central : l'AGEFIPH

La loi du 10 juillet 1987*, oblige les entreprises d'au moins 20 salariés à employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de leurs effectifs.

Les entreprises qui n'atteignent pas ce quota versent pour chaque personne handicapée manquante une contribution annuelle en fonction de la taille de l'entreprise : pour un effectif de 200 à 749 salariés, elle est de 500 fois le Smic horaire.

Cette contribution est versée à l'AGEFIPH : Association pour la Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées, qui a pour objectif général de favoriser l'emploi ou le maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail par :

- Le financement d'actions, de dispositifs de formation ou d'accompagnements, l'achat de matériels...
- La prise en charge de coûts pédagogiques, de formations de tuteurs...

L'accès à la qualification des personnes handicapées constitue un de ses axes principaux.

Les bénéficiaires de ces mesures peuvent être selon les cas :

- Les personnes reconnues "travailleur handicapé" (TH) souhaitant s'engager dans un parcours professionnel ou postuler à un emploi dans une entreprise du secteur privé,
- Les organismes d'insertion, de bilan, de formation,
- Les entreprises du secteur privé, quels que soit leurs effectifs.

**La loi du 11 février 2005 modifie les modalités de calcul du taux d'emploi et les bénéficiaires plus nombreux. Le calcul même de la contribution change à compter du 1^{er} janvier 2007. Ces évolutions ont pour but d'encourager la mobilisation des entreprises pour l'emploi des personnes handicapées et de pénaliser plus fortement celles qui n'ont pas fait d'effort sur une durée de trois ans (la contribution passe alors à 1 500 fois le SMIC horaire par salarié handicapé manquant). Toutes les informations sont disponibles sur le site www.agefiph.fr, à consulter en particulier un dossier spécial consacré à la formation : "Se former", novembre 2006.*

composés uniquement de personnes sourdes. Cet accueil spécifique est très important, surtout quand il s'agit d'acquérir des savoirs de base, et pour des personnes en difficulté de communication écrite. Nous avons maintenu ces formations de remise à niveau uniquement à destination des sourds. En effet, l'accès à une communication écrite correcte demande une pédagogie particulière qui diffère de celle proposée à un public entendant. Nous avons pour cela le plein accord de l'AGEFIPH qui nous accorde un financement spécifique. Cela nous permet aussi de travailler en plus petits groupes (8 au lieu de 15) et de mettre en place une action très individualisée.

Ces activités en direction des personnes sourdes sont-elles pérennes ?

Depuis 2000, la tendance est à l'ouverture des organismes de formation vers les personnes handicapées. D'une manière générale, l'Etat s'est désengagé au niveau des personnes en difficulté. Les Conseils régionaux ont pris en partie le relais mais leur vocation est de s'occuper davantage des jeunes en difficulté, et non du handicap. C'est donc l'AGEFIPH qui s'est engagée dans la formation professionnelle des personnes handicapées.

Si l'engagement est relativement important, les actions ne sont pas pour autant pérennes. On ne peut pas se projeter sur plusieurs années avec un même dispositif car les orientations de L'AGEFIPH changent. Il s'agit soit d'actions de bilan et d'orientation, soit de maintien dans l'emploi, soit de formation ou d'accompagnement dans la formation. Selon les cas, les acteurs ne sont pas les mêmes.

Cette année par exemple, l'AGEFIPH Île-de-France a financé 20 000 h stagiaire jusqu'à 2008 pour chaque académie, ceci dans le but de permettre la formation des personnes handicapées dans les GRETA Île-de-France, et de leur faire bénéficier ainsi de modules de formation qualifiants.

Ainsi, pour la personne handicapée, il n'est pas nécessaire de rechercher des fonds pour pouvoir intégrer ces formations. Toutefois, ce financement ne concerne que des modules courts qui n'excèdent pas 2 x 210 h par an. Ce dispositif ne peut donc pas être utilisé pour des formations plus longues pouvant mener à un diplôme.

Vous travaillez majoritairement en amont de l'emploi mais certains dispositifs débouchent directement sur une embauche.

En effet, nous faisons des passerelles avec des entreprises,

Pédagogie Gattegno : les outils de la Lecture en Couleurs

Cette approche a été créée par un mathématicien, Caleb Gattegno, en 1957 en Ethiopie au cours d'une mission Unesco sur l'analphabétisme. La Lecture en Couleurs est cohérente avec les autres approches de Gattegno dans le domaine des mathématiques (Les Nombres en Couleurs) et des langues étrangères (le Silent Way).

La théorie sous-jacente à la conception de ce matériel est que l'apprentissage avance par prises de conscience successives, et non par imprégnation passive ou imitation : le matériel a pour fonction de favoriser l'exploration de la langue et de provoquer des prises de conscience sur son fonctionnement.

L'activité de lecture courante est interne et inaccessible à l'observation, c'est une des raisons qui expliquent que son apprentissage soit difficile. Les

outils de la Lecture en Couleurs sont conçus pour rendre visibles aux apprentis-lecteurs les opérations de base de la lecture, que C. Gattegno qualifie d'"algébriques". L'utilisation de la couleur (une couleur = un phonème) rend visibles les différences entre les différents phonèmes ainsi que la correspondance phonie-graphie. Les tableaux de mots rendent visible la segmentation en mots et en graphèmes. Au cours des "dictées visuelles" le pointage (par les élèves et non par le maître) rend visible la démarche intérieure de chaque élève, son degré de certitude comme ses hésitations, fournissant une évaluation en temps réel. Ces activités de pointage se pratiquent de préférence en groupe pour susciter le maximum d'observations mutuelles et d'interactions. La communication nécessaire à la gestion du groupe et de l'activité se fait de manière essentiellement non verbale, dans le silence, pour susciter le maximum de concentration.

Source : <http://ame73.free.fr/couleur.htm>

financées par le Conseil Régional : les entreprises s'engagent à employer des personnes handicapées sur des postes précis. Nous avons par exemple travaillé avec le groupe des Frères Blanc et l'entreprise Eurest pour la restauration, et nous montons un projet avec Carrefour qui débute maintenant, pour des postes d'hôtes et d'hôtesse de caisse. Nous préparons les gens à intégrer l'entreprise et à maîtriser les techniques et les comportements liés aux métiers. Ces dispositifs débouchent directement vers l'emploi. ❖

GRETA Espace AISP - Personnes handicapées
29 bis rue de Cronsadt 75015 Paris
Tél. 01 53 68 06 90 / Fax. 01 42 50 48 98
Courriel : contact-aisp@greta-pms.fr

Des plaquettes d'information sur les activités du GRETA paramédical et social en direction des personnes sourdes et malentendantes sont téléchargeables sur :
<http://www.greta-pms.fr/LeGreta.php#AISP>

SERAC
Sourds entendants recherche action communication
26/28 avenue de la République
93170 Bagnolet
Tél. 01 48 97 85 10 / Fax. 01 45 97 42 83
Courriel : seracformation@free.fr

L'AFPA

QU'EST CE QUE L'AFPA ?

L'AFPA (Association de Formation Professionnelle pour Adultes) est le premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes demandeurs d'emploi et salariés en France et en Europe.

Remplissant une mission d'intérêt général, elle intervient sur l'ensemble des questions d'orientation professionnelle, de formation, de validation des acquis de l'expérience. Ces activités convergent toutes vers un même but : l'emploi. Elle prépare à plus de 300 métiers et propose des formations conduisant à des titres professionnels du niveau CAP au niveau BTS. Les informations sont disponibles sur le site national www.afpa.fr et www.idf.afpa.fr pour l'Ile-de-France.

L'AFPA a de tout temps accueilli des stagiaires ayant le statut de travailleur handicapé. De ce fait, ces dernières années, l'AFPA a bénéficié de financements d'Etat spécifiques pour son activité en direction de ce public : traduction de la volonté présidentielle de faire du handicap un des grands chantiers du quinquennat en cours.

Parallèlement, grâce à une convention nationale, signée avec l'AGEFIPH depuis l'année 2000, elle a accentué son effort pour permettre à un plus grand nombre de personnes handicapées l'accès à ses prestations et favoriser leur insertion professionnelle en milieu ordinaire.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE ORIENTATION À L'AFPA ?

Au sein de ses services d'orientation professionnelle, l'AFPA propose une prestation d'orientation pour les personnes qui souhaitent approfondir un projet professionnel et se qualifier. Le but est de diagnostiquer les besoins de formation et de préconiser les moyens à mettre en œuvre pour permettre l'insertion à travers des actions de formation.

Cette prestation est toujours conduite par des psychologues du travail avec deux cadres d'intervention possibles :

1. La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (remplace la CDES et la COTOREP), les psychologues du travail de l'AFPA étant membres de l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Un parcours de formation peut être proposé en centre de rééducation professionnelle (CRP) qui offre un environnement médico-social adapté sur une longue durée (10 à 30 mois) ou dans un organisme de droit commun : à l'AFPA ou hors AFPA.

2. Sur prescription d'un conseiller ANPE ou Cap emploi. Le psychologue construira avec la personne un parcours de formation dans un organisme de droit commun.

Si la personne souhaite être accompagnée dans sa démarche par un interprète, l'intervention est financée par la Maison du Handicap dans le premier cas, par l'AGEFIPH dans le deuxième.

QUELLE MÉTHODOLOGIE D'INTÉGRATION À L'AFPA ?

Jusqu'à ces dernières années, le problème de santé de personnes handicapées formées à l'AFPA avait relativement peu d'incidence sur l'apprentissage et l'exercice du métier. De ce fait, peu d'adaptations spécifiques étaient nécessaires.

Parce que la surdit  constitue avant tout un handicap de communication, les effets sur l'insertion professionnelle existent toujours. Cette incidence est bien s r plus importante pour les personnes sourdes profondes communiquant en langue des signes ou/et dont le niveau de fran ais est faible. Aussi, peu d'entre elles avaient suivi avec succ s une formation qualifiante   l'AFPA avant la signature d'une convention avec l'AGEFIPH.

En Ile-de-France et dans le cadre de cette convention, l'AGEFIPH finance une structure d'appui aux  quipes psychop dagogiques, le p le r gional handicap. Ce dernier impulse dans les services d'orientation et les centres de formation une d marche commune   toutes les situations de handicap.

Celle-ci consiste   :

- ◆ Examiner les projets de formation sans a priori,
- ◆ Identifier les limitations fonctionnelles,
- ◆ Evaluer leurs implications sur le projet d'emploi et de formation,
- ◆ Rechercher les modalit s de compensation,
- ◆ Prendre une d cision d'int gration qui soit partag e.

Nous allons illustrer cette d marche   partir d'une situation qui s'est pr sent e en Ile-de-France il y a peu : celle d'un jeune sourd souhaitant suivre une formation d'agent de restauration collective et s'orienter ensuite vers un poste de serveur. ❖

Parcours d'un jeune sourd poursuivant avec l'AFPA une formation d'agent de restauration collective

Un examen du projet sans a priori

Toutes les formations sont ouvertes aux personnes handicapées selon le principe de non discrimination. Le handicap ne constitue pas "a priori" un obstacle.

Au quotidien, ce jeune homme utilise la langue des signes et s'appuie sur l'écrit. A ce stade, son projet n'a pas été écarté pour autant. Le psychologue du travail vérifie qu'il a une bonne représentation du métier et qu'il possède les pré requis en terme de potentiel intellectuel, connaissances, capacités manuelles...

Une identification des limitations fonctionnelles

A partir de là, le psychologue va porter toute son attention sur les modes de communication de cette personne : s'exprime-t-elle oralement et (ou) en langue des signes ? Lit-elle sur les lèvres ? Peut-elle s'appuyer sur son audition ? Et jusqu'à quel point ? Quel est son niveau de français lu et écrit ? A-t-elle déjà été intégrée dans un groupe d'entendants ? Comment s'est-elle adaptée ? De quels appuis a-t-elle bénéficiés ? Comment envisage-t-elle cette nouvelle expérience ?

L'évaluation de leur implication sur l'emploi visé et la formation

Sachant que la communication est au cœur du métier de serveur, ce projet atypique nous a immédiatement conduits à nous interroger sur ce qui constitue la compétence d'un serveur : prendre la commande du client, être à l'écoute, le renseigner sur les plats... Si les canaux de communication habituels sont altérés, comment le serveur va-t-il pouvoir remplir sa mission ?

Le psychologue du travail va mettre en regard les exigences du métier et les caractéristiques de la formation avec les limitations fonctionnelles pour repérer les obstacles qui peuvent apparaître. La plupart du temps, il va devoir compléter les informations recueillies et valider ses hypothèses auprès d'autres acteurs pour rechercher des pistes qui permettront de lever ces obstacles.

La recherche des modalités de compensation

Il est indispensable de travailler en équipe pluridisciplinaire : la personne sourde qui est l'acteur central, le psychologue, le formateur, l'ergonome parfois, un fournisseur de matériel... Ce sont les compétences spécifiques de chacun, la confrontation des points de vue et des représentations qui permettront de trouver des solutions compatibles avec l'exercice du métier futur. Ces solutions devront être mises en place dès le début de la formation.

Dans la situation évoquée ici, un livret a été conçu pour permettre les échanges entre le serveur sourd et les clients. A l'intérieur, on trouve des conseils simples à destination de la clientèle pour faciliter la communication et un répertoire des questions les plus fréquentes posées par les clients au cours d'un service. D'autre part, nous avons préconisé l'achat d'un radio-récepteur qui permet au serveur de recevoir 6 signaux différents par vibrations : ainsi il peut, par exemple, être appelé par son chef de rang, le cuisinier ou encore être prévenu qu'un client vient de franchir la porte d'entrée. L'AGEFIPH peut être sollicitée pour l'achat de cette aide technique.

Une prise de décision d'intégration qui soit partagée

Si le poste de travail peut être adapté et si l'environnement humain peut s'adapter, la question se pose aussi des adaptations que la personne sourde est elle-même prête à mettre en place : nous avons ainsi attiré l'attention du stagiaire sur l'intérêt que pourrait avoir le fait de développer sa lecture labiale pour comprendre une question simple comme : "Pouvez-vous m'apporter de la moutarde ?", de porter à nouveau ses prothèses auditives afin d'entendre l'appel d'un client, d'oraliser une formule de politesse : dire "Au revoir" ou "Bonjour", autant de signes montrant que lui aussi fait un pas vers l'autre.

A partir de là, nous avons évalué ensemble la faisabilité vis à vis de l'emploi et de la formation, puis avons décidé d'accompagner ce stagiaire sur son projet.

L'approche méthodologique, telle qu'elle est définie ci-dessus, est commune à toutes les situations de handicap.

En 5 ans le nombre de personnes sourdes accueillies à l'AFPA Ile-de-France a significativement augmenté, sur des formations aussi variées qu'ouvrier du paysage, agent d'entretien bâtiment, secrétariat, agent de pressing, agent de restauration, agent d'hôtellerie (toutes de niveau CAP), mais aussi technicien tourisme, formateur d'adultes, technicien maintenance informatique (de niveau Bac ou Bac +2).

Il y a quelques jours, notre service des ressources humaines recevait la candidature d'un professionnel du bâtiment sourd postulant pour un poste de formateur à l'AFPA : plus que jamais, l'intégration professionnelle des personnes sourdes est en marche ! ❖

Sylvie Tamain

AFPA

Chef de projet Pôle Handicap Île-de-France

Tél. 01 53 46 14 62

Les formations professionnelles à l'INJS de Paris

INTERVIEW DE M. JEAN-FRANÇOIS DUTHEIL, DIRECTEUR, PAR M. PHILIPPE SÉRO-GUILLAUME

Quelles filières professionnelles l'INJS de Paris propose-t-il aux jeunes sourds ?

Nous avons intra muros 8 formations. 7 CAP : métallerie-serrurerie, plomberie-installation sanitaire, menuiserie, prothèse dentaire, métiers de la mode (couture floue et/ou tailleur dame), coiffure, horticulture et un BEP métiers de la communication et industrie graphique (autrement dit l'imprimerie). Extra muros nous avons des élèves intégrés individuellement qui bénéficient d'un soutien individuel assuré par nos soins, par exemple pour des élèves inscrits en bac pro de comptabilité. Ce genre d'action peut être proposé à certains de nos élèves qui, après avoir réussi le BEP des métiers graphiques à l'INJS, peuvent poursuivre leur formation en intégration jusqu'au Bac pro (2 ans) voire jusqu'au BT (3 ans) dans le cadre d'un partenariat avec le Lycée Vox à Paris. Deux de nos anciens élèves préparent un BTS à l'école Estienne. Nous avons en tout 81 élèves en formation professionnelle.

Quel est le recrutement de ces élèves inscrits en formation professionnelle ?

Nous avons aussi un collège et nos collégiens ont vocation à intégrer nos formations professionnelles. C'est le cas de 11 d'entre eux cette année. Pour le reste, le recrutement est national, notamment pour certaines filières telles que la prothèse dentaire, les métiers graphiques et la coiffure. Les élèves viennent d'autres instituts voire d'intégration individuelle ou collective.

Avant de parler des formations proposées par l'INJS, j'aimerais savoir si vous avez des données chiffrées en matière d'emploi des jeunes sourds.

Sandie D. (21 ans), 2^{ème} année de CAP Prothèse Dentaire, Cours internes à St Jacques.

Comment se passe la communication au sein de votre formation ?

Nous sommes une classe de 6 élèves sourds et nous n'avons que 2 professeurs sourds ; celui de maths et celui de SVT. Mais tous signent, donc il n'y a aucun problème de communication ou de compréhension en cours.

Et justement, les cours... ça vous plaît ?

En fait, cette année je redouble ma 2^{ème} année, donc je ne vais qu'en cours de SVT, de pratique et de théorie en prothèse. J'aime assez les matières pratiques et théoriques de prothèse dentaire, mais pour la SVT je trouve cela assez difficile. On utilise beaucoup de textes et le vocabulaire y est compliqué.

C'est vrai que je suis un peu moins motivée qu'au début, en plus, j'ai des difficultés à me concentrer du fait de mes migraines et de mes vertiges.

Faites-vous un stage à l'extérieur et comment cela se passe-t-il ?

Oui, j'en ai déjà fait un en entreprise, mais la communication avec les entendants n'était pas évidente, car j'ai du mal à parler et de leur côté ils ne faisaient pas vraiment d'effort pour parler moins rapidement qu'à leur habitude, et il était parfois difficile de les comprendre.

Vous êtes en apprentissage de Prothèse Dentaire, est-ce vraiment ce que vous auriez souhaité faire si vous aviez eu d'autres possibilités ?

Non, avant je voulais être éducatrice, mais mes parents ont préféré que je finisse mon diplôme. J'ai voulu faire aussi un BEP Sanitaire et Social, mais j'ai eu des douleurs migraineuses et donc des difficultés à me concentrer.

C'est vrai que la formation que je fais maintenant n'est pas celle que je souhaitais vraiment faire avant, mais cela me plaît tout de même. ❖

Il n'y a pas à ma connaissance d'étude nationale dans ce domaine. En ce qui concerne nos anciens élèves nous disposons des données fournies par notre service de suite et d'une étude (un mémoire de DESS de Claire Dupuy) qui porte sur les élèves qui ont quitté l'institut entre 1994 et 2003. Nous allons réaliser prochainement une étude plus large. En tout cas et sans entrer dans le détail, il ressort de cette étude qui porte sur un panel nécessairement réduit (206 élèves) que le taux de chômage des sourds est inférieur aux moyennes nationales : 17 % pour nos anciens élèves contre 21 % de la population active âgée de 18 à 25 ans, et 24 % des personnes handicapées (tous handicaps et tous âges confondus).

Est-ce que vous pourriez nous parler de la formation coiffure. Vous êtes, sauf erreur de ma

Anthony (16 ans). Sourd profond, il a fait toute sa scolarité en intégration avec codeurs. Il est actuellement en 2^{ème} année au lycée horticole Fenelon à Vaujours dans la Seine Saint Denis.

Comment s'intitule la formation que tu suis en ce moment ? A quel métier te prépare-t-elle ? En es-tu satisfait ?

Il s'agit d'une formation sur l'aménagement du paysage, de l'environnement, de la forêt et de l'eau. Cela correspond vraiment à ce que je recherchais. C'est très différent par rapport aux études générales que j'ai pu suivre jusqu'en quatrième, cela me plaît davantage. Ce sont mes parents qui ont fait les recherches, qui m'ont aidé dans cette orientation et je suis très satisfait.

Tu m'as dit que tu es le seul sourd de ta formation, comment se passent les échanges avec les autres ?

Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières avec les jeunes qui sont là. Pour le suivi des cours j'ai pu obtenir l'aide de codeuses : j'ai 14 heures de cours codés dans la semaine notamment le français, les mathé-

matiques, l'histoire géographie, l'anglais... Je ne rencontre pas de difficultés particulières pour suivre les cours.

Comment s'organise ta formation ?

En plus des cours, j'ai 3 heures de pratique par semaine et 2 semaines de stage sur l'année.

Comment accède-t-on à cette formation ?

Après une 3^{ème} technologique ou une 3^{ème} collège.

Comment s'organisent tes études ?

Le BEPA se prépare sur un cycle de deux ans. Cette formation ouvre la possibilité d'une poursuite d'études vers un BAC professionnel ou un BAC technologique. Elle atteste d'une véritable qualification professionnelle et permet une insertion professionnelle directe. Ce diplôme prépare des salariés compétents, capables d'analyser et prendre des décisions, situer et prévoir le travail dans le cadre d'une activité d'ensemble. ❖

part, le seul établissement à proposer cette formation à des jeunes sourds ?

Effectivement. Cette formation a démarré en 2003 en partenariat avec l'école Saint Louis, une école privée parisienne qui met à disposition un enseignant. Les cours ont lieu ici et à l'école Saint Louis Nous accueillons certains jours de la semaine des élèves entendants. A Saint Louis les élèves sourds sont mélangés avec les entendants pour les cours pratiques. Ils ont ainsi une ouverture vers l'extérieur... Ils sont mis en situation grâce au "salon d'application" où ils coiffent de vraies têtes au lieu de mannequins de plastique. Cette formation à laquelle nous venons d'ajouter le maquillage suscite des vocations très enthousiastes Mais nous sommes un peu dans l'expectative quant aux débouchés pour de jeunes sourd(e)s. En effet, les employeurs sont en général de petits artisans avec des équipes de travail à petit effectif, il y a des réticences à l'embauche de jeunes sourds. Une affaire à suivre.

Voyons les autres filières si vous le roulez bien. La prothèse dentaire, l'horticulture ?

La prothèse dentaire est une filière plus ancienne, installée intra muros, très demandée et très sélective qui offre de bons débouchés et des possibilités d'insertion professionnelle avérée. A contrario l'horticulture - et c'est très dommage - attire moins les jeunes. L'amélioration du cadre de vie, les préoccupations écologiques ont une importance croissante, les villes développent de plus en plus d'espaces verts et ceci expliquant cela, elles embauchent. Jusqu'à présent notre filière était plus centrée sur la décoration florale, du semis jusqu'à l'arrachage des parterres de fleurs. Nous envisageons une extension plus généraliste consacrée aux espaces verts qui offrira encore plus de débouchés à nos élèves.

Quid de la couture, de la menuiserie ?

Les jeunes rêvent surtout de la mode et de la haute couture. Mais même nos élèves les plus brillants ne trouvent pas

Audrey G., 20 ans, est en BMA Reliure (Brevet des Métiers d'Art) au Lycée professionnel Tolbiac.

Comment se passe la communication au sein de ta formation ?

Je suis en intégration dans une classe d'entendants et sur les 22 élèves je suis la seule sourde. Mais ça se passe très bien, je n'ai pas de problème de communication. Trois jours par semaine, les lundis, mardis et mercredis, on a des cours de pratique et il n'y a aucun problème. Par contre, en début d'année, je n'avais pas d'interprète en cours d'histoire de l'art, les jeudis, donc j'ai eu beaucoup de difficultés. Heureusement, après de longues recherches, j'ai enfin trouvé un interprète il y a un mois de ça et, depuis, tout se passe bien.

Pourquoi avoir choisi la reliure ?

C'est un métier qui me plaît beaucoup. J'ai déjà un BEP Imprimerie mais je voulais continuer à étudier pour me spécialiser. En BEP nous étions six élèves et quatre ont pu aller, l'année suivante, au Lycée du livre et des arts graphiques Maximilien Vox. Malheu-

reusement mon dossier n'a pas été accepté mais mon professeur d'informatique m'a proposé le lycée professionnel Tolbiac, où j'ai passé et réussi une Mention complémentaire avant de m'inscrire en BMA Reliure.

Depuis que je suis en reliure je suis très contente car on est constamment en mouvement. En imprimerie je supportais de moins en moins les produits chimiques utilisés et l'année dernière on utilisait beaucoup l'ordinateur ce qui me fatiguait les yeux.

Si tu avais été entendant aurais-tu choisi cette formation ?

Oui car j'aime vraiment ma formation. Vous savez je n'ai pas la barrière de la langue, je n'ai vraiment aucun problème pour communiquer avec les entendants. Mes parents voulaient que j'apprenne les deux langues donc j'ai été implantée et maintenant je parle et je signe. De plus, j'ai toujours été en intégration avec des entendants et ça s'est toujours bien passé mais c'est la première année où je suis la seule sourde en classe. ❖

nécessairement un emploi à la hauteur de la formation suivie. Ce milieu est très fermé et très élitiste, on n'y entre que si l'on est recommandé. En ce qui concerne la menuiserie, il y a beaucoup de débouchés. Malheureusement cette année nous n'avons pas d'élèves dans cette filière.

La métallerie et la plomberie ?

S'agissant de la métallerie et la plomberie, il faut signaler que ces métiers sont considérés comme durs et ces formations souvent choisies par défaut. Qui plus est, pour beaucoup d'élèves, une formation n'a d'attrait, n'est une formation "noble" que si l'informatique y est très présente. En cela nos élèves ne sont pas différents des élèves entendants. C'est dommage ! La plomberie, par exemple, offre de bons débouchés et ce d'autant plus qu'après le CAP, les jeunes peuvent suivre des formations complémentaires de frigoriste ou de chauffagiste.

Les métiers graphiques ?

Cette formation fait partie des filières "nobles". L'informatique y tient une place importante. Elle offre de réels débou-

chés et comme je vous l'ai dit en introduction, elle permet à certains élèves de continuer des études jusqu'au Bac pro voire jusqu'au BTS.

Je sais que vous ne vous limitez pas au seul enseignement. Vous accompagnez les élèves dans leur contact avec le monde du travail.

En effet, nous nous sommes aperçu que lorsqu'un sourd est embauché, c'est bien souvent son entourage professionnel qui a besoin d'être rassuré... Il faut apaiser les inquiétudes des collègues de travail du nouvel employé sourd. C'est pourquoi notre CPSAS (centre de promotion social des adultes sourds) est à même de proposer des actions d'information et de sensibilisation en matière de surdité. Dans le même ordre d'idées, en ce qui concerne nos élèves, à l'occasion des stages qu'ils effectuent au moins un mois par an, en entreprise, nous mettons en place ces mêmes actions d'information et de sensibilisation auprès des employeurs. Lorsque d'une part, les élèves sont bien formés et sérieux, et d'autre part, les employeurs bien informés en matière de surdité, les résultats sont très positifs en terme d'insertion. Nous soignons particulièrement notre

Arthur D. (18 ans), 1^{ère} année d'Imprimerie... Cours internes à St Jacques.

Comment se présente votre formation : professeurs, élèves ?

Nous sommes une classe de seulement 3 élèves, tous sourds. Tous nos professeurs sont entendants, sauf un, le professeur d'atelier d'imprimerie qui est malentendant.

Et il n'y a pas de problème de communication entre élèves et professeurs ?

Non, en général, nous n'avons pas de souci. Il est vrai que nous avons un peu plus de difficulté avec l'un d'entre eux qui ne connaît pas encore très bien la LSF, mais qui prend des cours. Mais sinon tous les autres professeurs signent, donc nous n'avons pas besoin d'interprète.

Comment avez-vous trouvé cette formation à St Jacques ?

Là je suis à l'internat, mais sinon j'habite à Mulhouse avec mes parents. Mes parents ont toujours voulu que je suive un enseignement scolaire général, mais moi ce qui me passionne depuis toujours, c'est l'informatique ! J'adore ça et à la maison je passais mon temps à surfer sur Internet pour voir dans quelles écoles je pourrai aller, quel métier je pourrai faire... Au primaire, pour mon inscription en 6^{ème}, j'avais déjà repéré l'Institut St Jacques et j'ai

essayé d'y être scolarisé. Mais je m'y suis pris trop tard et je me suis rabattu sur l'Institut de la Malgrange à Nancy.

Quand je suis arrivé là-bas, j'ai été content de voir qu'on était bien encadré et que le niveau scolaire n'était pas mauvais. J'ai donc eu mon Brevet des Collèges à la Malgrange.

En fin d'année il fallait donc choisir où continuer ses études. Au début j'ai voulu aller au cours Morvan. Je me suis inscrit pour le concours d'entrée, mais le jour de l'examen d'admission nous étions en plein dans les conflits liés au CPE, avec toutes les grèves et l'évaluation n'était pas bien organisée du tout. Tous les élèves passaient en même temps, on ne trouvait personne pour poser des questions... bref, je n'ai pas eu de bonnes notes et je n'ai pas pu entrer à cette école.

J'ai alors passé l'examen pour suivre cette formation Imprimerie à St Jacques et je l'ai réussi cette fois ! Tout de suite j'ai trouvé que la communication était plus facile, j'étais vraiment à l'aise !

Et qu'est-ce qui vous a attiré dans cette formation ? Avez-vous toujours voulu faire cela ?

En fait, si j'ai choisi cette formation, c'est parce que depuis tout petit je suis très porté sur l'informatique et dans ce CAP d'Imprimerie, il y a certaines spécialités qui touchent à l'informatique justement, comme l'infographie.

Comment j'ai découvert ce métier ? Et bien en 3^{ème}, comme dans beaucoup de collèges, j'ai du faire un stage en entreprise et j'ai visité par ce biais, des ateliers d'imprimerie. Là j'ai vu que l'on utilisait beaucoup le support des ordinateurs pour faire des choses très intéressantes, ça m'a plu !

Mais c'est vrai qu'il faudrait que je sois un peu plus concerné par le métier de l'imprimerie en lui-même !

Bien sûr d'autres métiers m'auraient intéressés. Depuis très longtemps je suis attiré par le théâtre, j'en ai fait trois ans. Être acteur me plairait beaucoup, d'ailleurs j'ai déjà été auditionné pour plusieurs castings. Le dernier que j'ai passé, c'était pour le film qui va bientôt être réalisé sur la vie de l'abbé de l'Épée, mais je n'ai pas été retenu car à l'époque il n'y avait pas d'élève de couleur ! Plus tard je voudrais aller à IVT pour y faire du théâtre.

J'ai aussi un fort intérêt pour le hip-hop.

Au niveau de la communication en général, en dehors de l'Institut, avec les entendants, comment ça se passe ?

Ah, très bien ! J'ai des amis entendants, avec qui on communique entre autres grâce à l'écrit, mais je leur apprend aussi quelques signes et la dactylogogie. Ils me demandent toujours, "Et ça comment on dit...?" ! ♦

relation avec les employeurs. Nous organisons le 24 mai prochain une journée Portes ouvertes réservée aux entreprises qui nous versent la taxe d'apprentissage. Cette journée est préparée conjointement par les élèves et les professeurs. Sont invités aussi les établissements partenaires et tous ceux qui accueillent nos stagiaires. Bien sûr nous avons eu, comme chaque année, notre journée Portes ouvertes classique le dernier vendredi du mois de janvier.

Par ailleurs, avec l'association ART'SIGN, le CPSAS et les éducateurs des élèves de dernière année nous avons récemment organisé une rencontre : 20 adultes sourds qui travaillent dans des domaines les plus variés sont venus dialoguer avec nos jeunes. Toujours avec ART'SIGN nous proposons à nos jeunes des jeux de rôles. Il s'agit par ce truchement de les préparer à la sortie, à la recherche d'emploi, à l'insertion professionnelle. Par le biais de ces dialogues ils prennent conscience de leurs capacités et apprennent à exploiter leurs ressources.

Enfin, il est évident que le permis de conduire est un plus pour un jeune qui cherche un emploi. C'est pourquoi avec Laser

Europe qui propose des programmes internationaux et européens en matière de sécurité routière et en partenariat avec l'ARIS (Association Régionale pour l'Intégration des Sourds) nous allons permettre à nos élèves de passer le permis de conduire dans les meilleures conditions. Le projet comporte non seulement la mise en œuvre de cours mais aussi l'élaboration d'outils spécifiques pour les sourds. 12 de nos jeunes sont dans les starting-blocks. ❖

INJS de Paris

254 rue Saint Jacques

75005 Paris

Tél. 01 53 73 14 00 / Fax. 01 46 34 78 76

Courriel : cpsas@injs-paris.fr

Site : www.injs-paris.fr/

ARIS

Association Régionale pour l'Intégration des Sourds

90 rue BARRAULT

75013 Paris

Tél. 01 43 13 15 90 / Fax. 01 45 65 13 90

Minitel. 01 45 65 13 45

Courriel : arisfrance@noos.fr

Site : <http://arisfrance.free.fr/index.htm>

ART'SIGN

Noémie Churlet

Chez Isabelle David

8 rue Louis Pergaud

94700 Maison Alfort

Courriel : artsign.asso@gmail.com

LASER EUROPE

Robert Trottein, Président

BP 149

F91241 Saint Michel Cedex

Tél. 01 69 04 91 14

@: robert.trottein@lasereurope.org

Aurélie J., 20 ans. 3^{ème} et dernière année de CAP Coiffure à l'institut St Jacques

Aurélie, tu es en dernière année de CAP Coiffure, aimes-tu vraiment ta formation ou l'as-tu choisie par défaut ?

Vraiment j'adore ma formation, je l'ai choisie car c'est vraiment ce que je veux faire. Je suis extrêmement motivée ! D'ailleurs après avoir été déléguée d'élèves pendant 8 ans ici, j'ai décidé cette année de ne pas me présenter car j'ai besoin de beaucoup travailler pour réussir mon examen de fin d'année.

Quelles sont les matières principales que tu suis ?

Bien sûr les techniques de coiffure, couleur, coupe, mèches... Mais aussi le maquillage. En fait, on apprend à adapter la coiffure et le maquillage à la forme du visage de la cliente, la couleur de sa peau, de ses yeux...

Comment se déroulent tes cours ?

Je suis des cours avec d'autres sourds à St Jacques et régulièrement nous allons dans un établissement d'entendants. Au départ il n'y avait pas de section coiffure ici, alors on se rendait à l'autre école. Mais il y a 6 ans un professeur a eu l'idée de créer une section à St Jacques. On suit la théorie ici et la pratique là-bas... Les lundis et mercredis ce sont les entendants qui viennent et les mardis, jeudis et vendredis c'est nous qui y allons.

Cet échange te paraît-il important ?

Oh oui, c'est même très important pour la communication ! On aura des clients entendants, donc ça nous permet d'être plus à l'aise...

C'est vrai qu'au début j'ai un peu de mal à engager la communication, c'est moi qui fais les efforts. Je pense que quand je travaillerai j'aurai besoin de quelqu'un pour m'aider à rencontrer les clients. Je préférerais travailler dans une petite ville car on se fait vite une clientèle d'habitues et la communication n'est alors plus un obstacle...

Tu as des périodes de stage, comment se passe la communication avec tes collègues ?

Tous les jeudis je suis chez Jean Louis David. La communication se passe très bien, il n'y a pas de problème, chacun fait des efforts, mes collègues et moi.

Tu crois que tu trouveras facilement du travail en sortant de ta formation ?

En fait je ne sais pas si les élèves de la promotion précédente ont trouvé du travail. Mais moi je ne compte pas m'arrêter là ! L'année prochaine je ferai le Brevet Professionnel qui se déroule sur 2 ans. En même temps que je continuerai mes études je voudrais aussi travailler, et plus tard pouvoir ouvrir mon propre salon de coiffure, ou alors devenir professeur. ❖

Apprendre et expliquer la langue

RONALD LOWE

Parler est une activité familière dont l'exercice nous paraît relativement simple et aisé. S'il en est ainsi, c'est que cette activité présuppose l'existence chez tout sujet parlant d'une aptitude, d'une compétence, bref d'un savoir-faire particulier grâce auquel il peut s'exprimer avec aisance chaque fois qu'il en éprouve le besoin. Mais qu'en est-il au juste de ce savoir-faire particulier ?

**On explique selon qu'on a su comprendre.
On comprend selon qu'on a su observer.¹**

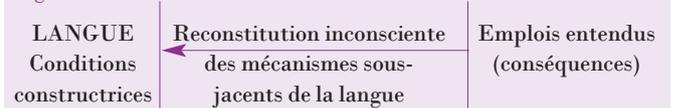
Ce savoir-faire repose, pour l'essentiel, sur un ensemble de **mécanismes**, tôt acquis, mettant en cause d'une part, des opérations relevant de la pensée et, d'autre part, des opérations de caractère neurophysiologique. Les premières contribuent de diverses manières à l'organisation du sens des énoncés que nous produisons ; les secondes nous permettent d'en extérioriser le contenu de signification sous une forme sonore.

Apprendre à parler ne consiste pas - le fait est établi depuis longtemps déjà - à répéter de l'entendu. Le souvenir de l'entendu n'intervient en effet que subsidiairement dans l'acquisition du langage. Ce que le jeune enfant apprend inconsciemment à construire en lui à partir des fragments de langage auxquels l'expose son entourage, ce sont précisément ces mécanismes qui, une fois intériorisés, vont lui permettre de s'exprimer librement. Sous les **emplois** de la langue qu'il entend, somme toute relativement restreints, emplois qui sont de l'ordre d'une **conséquence**, l'enfant doit apprendre à découvrir les **conditions constructrices** qui les ont rendu possibles, de sorte qu'une fois celles-ci retrouvées, il en pourra ultérieurement tirer à son propre compte toutes les conséquences possibles.

Ces remarques générales à propos du processus d'acquisition du langage recouvrent l'essentiel du point de vue de Guillaume sur la question, que l'on trouve par ailleurs résumé dans le passage² qui suit : *"L'enfant sait la langue lorsqu'il en connaît la mécanique constructrice et sait s'en servir, et lorsque, pour s'en servir, il en a reconnu l'at-tache à une mécanique mentale aphysique qui est, elle, la langue, les signes n'intervenant que pour en extérioriser l'intériorité."*

On pourrait représenter sous forme de figure la démarche inconsciente suivie par l'enfant en vue de retrouver sous les emplois entendus les mécanismes de la langue - ou conditions constructrices - qui en conditionnent l'existence :

Figure 1



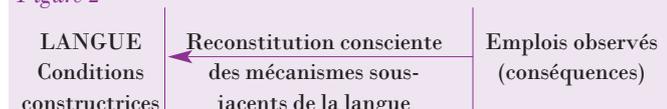
Il existe donc entre la langue et les emplois qu'on en peut tirer un rapport obligé, qui en est un de condition à conséquence, l'existence de la première devant nécessairement précéder en concevabilité l'existence des seconds.

L'enfant sourd qui, de par son handicap, n'a pas accès directement au langage oral, ne peut en conséquence reconstituer de lui-même ces conditions constructrices et doit, en vue d'acquiescer ce langage, compter sur le soutien d'une orthophoniste, dont la tâche, beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à première vue, consistera à l'amener à comprendre, à travers une panoplie de moyens appropriés et adaptés à sa situation, le fonctionnement de la langue. Car c'est non seulement les mots et leur signification que doit enseigner l'orthophoniste à l'enfant sourd, mais chacun des éléments relevant de la structure grammaticale de la langue qu'il cherche à apprendre. Ce qui suppose de sa part, il va de soi, la meilleure connaissance possible de ce que sont ces conditions constructrices que l'enfant entendant sait, lui, reconstituer de lui-même en l'espace de quelques années seulement³.

Découvrir ce que sont ces mécanismes inscrits dans la langue et grâce auxquels nous parvenons à nous exprimer, voilà l'ultime but qu'ont visé, de 1919 à 1960, les travaux de Gustave Guillaume et que se sont employés à poursuivre les recherches de celles et ceux qui ont à sa suite choisi d'en assurer la continuité. La méthode suivie, relativement simple dans sa démarche générale, n'est pas sans rappeler à maints égards le cheminement mental de l'enfant qui apprend sa langue, à la différence près qu'alors que le travail de reconstitution qu'opère celui-ci s'effectue à travers une analyse inconsciente de l'entendu, celui que doit entreprendre le linguiste psy-

chomécanicien repose sur une analyse pleinement consciente des emplois. La démarche explicative consiste en ce cas, partant de l'observation, aussi fine et aussi étendue que possible, d'emplois effectifs de la langue, à retrouver - et non pas à inventer - sous les emplois observés les conditions constructrices dont ils s'avèrent être la conséquence. Démarche que, à des fins comparatives, nous pouvons sommairement figurer comme suit :

Figure 2



En vue d'illustrer concrètement et brièvement cette démarche explicative, arrêtons-nous au jeu d'une variation, celle exprimée par l'article en français, et intéressant les emplois qui peuvent être faits d'un même substantif. Soit, en vue de bien situer la problématique en cause ici, les trois exemples qui suivent :

1. **Le** chien a mordu le facteur.
2. **Le** chien esquimau est considéré comme un animal de trait.
3. **Le** chien aboie, le loup hurle.

Dans la première phrase, l'idée de "chien", présente à titre de signifié lexical dans le substantif sujet, a comme champ momentané de désignation, appelé **extensité** en psychomécanique, l'étendue la plus étroite concevable, à savoir celle correspondant à un seul individu. La réalité qu'est appelé à désigner ce concept ne peut en effet, en expérience commune, se présenter sous une quantité inférieure à un. Dans la deuxième phrase, l'étendue momentanée que désigne le même concept est plus large que celle observée dans la première phrase, le substantif évoquant cette fois l'intégralité d'un sous-groupe de l'espèce canine. Dans la troisième phrase enfin, puisque c'est l'univers canin tout entier qui se trouve cette fois évoqué par le substantif, le concept de "chien" a en conséquence comme champ momentané de désignation l'étendue la plus large concevable. Les exemples précités permettent d'observer une variation, qui est celle de l'étendue momentanée, plus ou moins large ou étroite, qu'est susceptible de caractériser tout concept porté par un substantif, chacun des emplois du substantif "chien" correspondant dans les phrases données en exemples, à une manière particulière d'évoquer extensivement l'idée de "chien".

En dépit de la variation sémantique bien réelle qui vient d'être décrite, on aura remarqué que ni la forme du substantif ni celle de l'article qui l'accompagne n'ont varié. On pourrait du reste, dans les deux derniers exemples, substituer le pluriel au singulier avec pour résultat dans

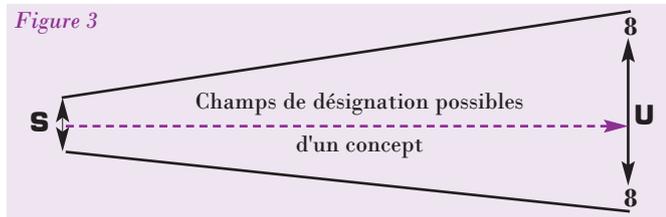
l'expression une équivalence quantitative mais non qualitative. Puisque c'est l'article qui est chargé d'exprimer la variation extensive ici en cause, le problème à résoudre consiste à expliquer comment ce même article, grammaticalement singulier, se présente apte à exprimer des valeurs d'emploi non seulement différentes mais à la limite contradictoires, évoquant tantôt la plus petite étendue concevable en pensée commune (l'individu), tantôt la plus large étendue concevable (l'universalité de l'espèce), tantôt encore toute étendue moyenne inscrite entre ces deux pôles extrêmes. Comment, en d'autres termes, parvenir à reconstituer la condition unique de langue dont tous les emplois qui peuvent être tirés du même article se trouvent être la conséquence ?

Si l'on considère les choses du point de vue de la langue, c'est-à-dire en dehors de tout emploi particulier, l'idée de "chien" doit nécessairement s'y présenter différemment puisque, lorsque le locuteur ne parle pas, cette même idée n'est alors pensée en fonction d'aucune situation particulière. Au plan de la langue, donc, le concept de "chien" ne désigne aucune étendue définie. Ce que la langue doit en revanche prévoir, ce sont **tous** les champs de désignation possibles de ce concept - c'est-à-dire les différents ordres de grandeur relatifs à ces derniers - du plus étroit concevable au plus large concevable. Ce que la langue doit déterminer, c'est la **condition générale** rendant possible le jeu des variations extensives observables à travers les emplois de tout substantif. Se pose donc le problème de déterminer de quelle manière toutes ces extensités particulières peuvent être regroupées sous **une seule** et même condition qui en prévoirait, en représentation généralisée, l'existence.

Nous ne pourrions aborder en détail ici le système de l'article. Nous chercherons simplement à illustrer le caractère **général** de la langue en regard du caractère **particulier** des emplois qui en peuvent être tirés, quel que soit le fait considéré. De même qu'au plan de la langue l'idée de "chien" n'est liée à aucun nombre grammatical déterminé - elle n'y existe ni sous la forme du singulier ni sous celle du pluriel - n'étant pourvue, à ce niveau, que de la possibilité de varier sous le rapport du nombre, de même cette idée ne s'y trouve attachée à aucune extensité déterminée, seule lui étant offerte la possibilité de varier extensivement.

Ce dont l'article est la prévision au plan de la langue, c'est l'intégralité des champs **possibles** de désignation de tout concept. L'article défini représente au plan de la langue, en dehors de tout emploi qui peut en être fait par le locuteur, l'entier d'un mouvement dont la forme est généralisante, mouvement prenant son départ au plus étroit concevable (l'individu singulier) et ayant son aboutissement au plus large concevable (l'universel). Ce mouvement porte en lui une successivité de positions, déli-

mitant autant d'étendues occupables par la pensée du locuteur. Ce que vise à illustrer la figure qui suit :

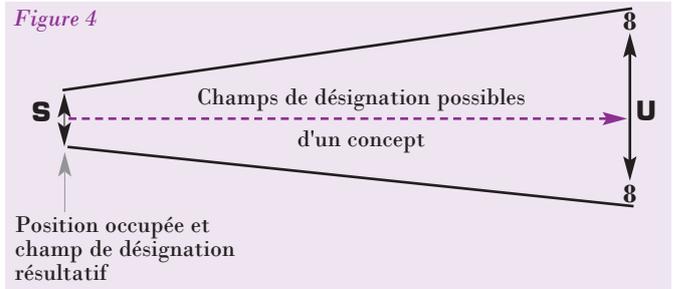


L'espace extensible symbolisé par la figure 3 prévoit en lui, à titre de réalités purement virtuelles, toutes les largeurs auxquelles est susceptible de correspondre le champ de désignation d'un concept, de la plus étroite concevable, représentée par la position "S" (pour **extensité singulière**) à la plus large concevable, représentée par la position "U" (pour **extensité universelle**). Le vecteur en pointillé représente quant à lui la possibilité, pour la pensée du locuteur, de parcourir le mouvement et d'occuper, lors de l'emploi d'un substantif, la position dans le mouvement correspondant à l'extensité momentanément requise. Cet espace abstrait, et le mouvement qui le traverse, symbolisent donc la condition générale de langue prévoyant tous les champs de désignation possibles d'un concept, aucune des positions occupables dans le mouvement n'étant alors retenue à des fins de représentations particulières. Ce qu'on a sous les yeux, c'est, représentée figurativement, la condition générale et unique de langue rendant possible la représentation linguistique de toutes les extensités qu'est apte à désigner un concept.

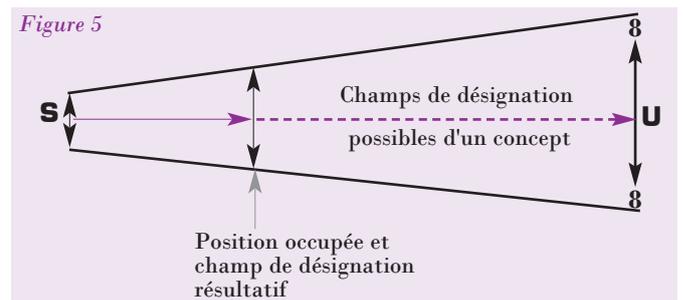
Lorsqu'il utilise effectivement un substantif dans une phrase, le locuteur doit donc retenir, parmi l'ensemble des possibilités offertes par l'article à la représentation de la variation extensive, un et un seul champ de désignation, en l'occurrence celui qui momentanément convient à ce qu'il cherche à exprimer. Dans la figure 3, le vecteur dessiné en pointillé représente **toutes les positions occupables** dans le cadre d'un mouvement figurant l'élargissement progressif des champs de désignation d'un concept. Il s'agit bien là, en conséquence, d'une représentation d'un caractère tout à fait général, d'une concevabilité de la variation extensive dont peut être l'objet tout concept. Ce que révèlent cependant les divers emplois d'un substantif, ce n'est jamais autre chose qu'**une position particulière effectivement occupée** par la pensée du locuteur dans le mouvement extensif, l'extensité obtenue étant la conséquence de la position momentanément occupée dans le mouvement en cause.

Dans la première phrase produite en exemple plus haut, ce que dit le prédicat "a mordu le facteur" ne s'applique, dans la pensée du locuteur, qu'à un seul individu chien.

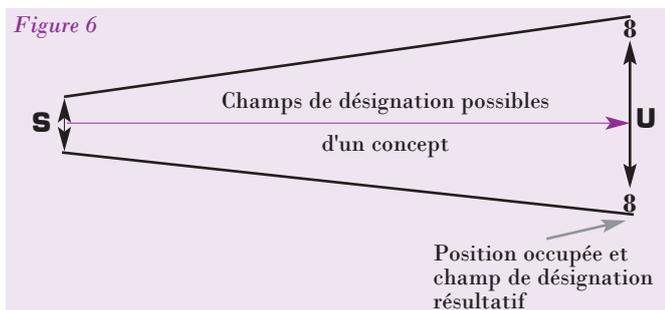
C'est donc l'extensité singulière qui a ici été retenue, à l'exclusion de toutes les autres extensités par ailleurs possibles mais jugées disconvenantes en la circonstance. Ce que l'on pourrait figurativement représenter de la manière suivante :



Dans la deuxième phrase, ce que dit le prédicat "est considéré comme un animal de trait" ne s'applique pas, dans l'expérience que cherche à se représenter linguistiquement le locuteur, à un seul individu chien mais plutôt à un sous-ensemble de l'espèce canine représentant l'universalité des chiens esquimaux. Le concept de "chien" a donc cette fois une extensité plus large que celle qu'il avait dans l'emploi précédent. D'autre part, comme le contenu du prédicat n'est pas vu ici s'appliquer à toute l'espèce canine, mais aux seuls individus composant la variété esquimaude de cette espèce, la position occupée dans le mouvement de généralisation est en conséquence une position médiane, obtenue par éloignement de la position de singulier et par suspension du mouvement à une certaine distance de la position définissant l'extensité universelle. Ce que l'on pourrait figurativement représenter comme suit :



Dans le troisième exemple enfin, le contenu sémantique du prédicat est vu s'appliquer, dans la pensée du locuteur, à tous les individus chiens sans exception. La position occupée cette fois est celle, sans plus large concevable, obtenue, dans le mouvement de généralisation, par éloignement maximal de la position de singulier et représentée dans la figure par le symbole "U". Ce qui correspond figurativement au schéma suivant :



Du fait qu'entre les deux positions extrêmes que représentent les positions de singulier et d'universel toutes les extensivités intermédiaires sont concevables - le singulier et l'universel n'ayant de sens que par opposition à toutes les autres positions qui ne sont pas elles - il va de soi alors que le vecteur en pointillé de la figure 1.3 représente, dans une perspective opérative, la condition générale permettant d'obtenir une représentation linguistique de tous les champs que sont habiles à désigner les divers signifiés lexicaux appelés à former le contenu notionnel d'un substantif. Sous les divers emplois qu'est amené à faire le locuteur des substantifs, il n'est jamais retenu toute-fois de l'ensemble des possibilités extensives prévues par l'article qu'une extensivité à la fois.

D'un point de vue méthodologique, il convient de bien voir que la découverte, sous l'unité du signe percevable représentant l'article défini, de l'unité du signifié que recouvre, au plan de la langue, ce même signe n'allait pas de soi. D'autant qu'il fallait pouvoir concilier, dans un seul et même cadre de représentation, les conditions aptes à livrer, au titre de conséquences, toutes les largeurs que peut épouser, selon les emplois, le champ de désignation d'un concept, de la plus étroite à la plus large concevable. Représenter le signifié de l'article défini, au plan de la langue, sous la forme d'un mouvement généralisant que la pensée peut parcourir et intercepter en divers points de son déroulement s'avérait être en l'occurrence la seule façon d'y parvenir. La solution revêt certes un caractère abstrait, mais elle demeure néanmoins à la fois simple et élégante. Aux yeux de Guillaume du reste, tout dans la pensée est mouvement et quantité de mouvement et il n'en va pas autrement pour ce qui est du langage.

Il importe enfin de faire observer que la condition constructrice à laquelle correspond l'article défini au plan de la langue n'apparaît jamais comme telle dans les emplois qui en sont faits et qu'elle doit être reconstituée à partir d'eux. Jamais, en d'autres termes, lors de l'emploi de l'article, le locuteur n'a à signifier toutes les largeurs extensives en même temps. C'est cette condition constructrice qui en prévoit tous les emplois que doit reconstituer l'enfant à partir des emplois entendus de l'article et c'est cette même condition constructrice que l'orthophoniste doit tenter de faire découvrir à l'enfant sourd

par des voies indirectes. Ce qui suppose de sa part, il va de soi, une compréhension suffisante du fonctionnement du système de l'article.

Il n'a été tenu compte ici que de la variation quantitative qu'est habile à exprimer l'article, variation observable aussi bien du reste dans le cas de l'article défini que dans celui de l'article indéfini. Ces deux articles se prêtent par ailleurs, à travers leurs emplois respectifs, à une foule de nuances expressives. Valeurs de continuité, d'unicité, de rappel, d'habituel et de général, notamment, pour l'article défini ; valeurs de discontinuité, de banalité, de présentatif, d'inhabituel et de particulier pour l'article indéfini. Toutes ces valeurs expressives attachées à chacun des articles sont en réalité des conséquences prévisibles de la condition générale qui les définit respectivement au plan de la langue dans le cadre du système linguistique dont ils relèvent. C'est donc une fois seulement qu'on a compris le fonctionnement du psychomécanisme qu'est le système de l'article que l'on se trouve en situation de faire comprendre pourquoi on dit, notamment en français "attraper la grippe" mais "attraper une grosse grippe". Il n'existe pas de recette magique pour enseigner la langue. L'efficacité de son enseignement, en particulier celui qui s'adresse à des enfants atteints de surdité, repose toute entière sur la qualité de la compréhension qu'en a celui ou celle qui tente de l'enseigner. ❖

Pr Ronald Lowe
 Directeur du Fonds Gustave Guillaume
 Université Laval, Québec

1. Gustave Guillaume, "Observation et explication dans la science du langage", *Langage et science du langage*, Nizet, Paris, Presses de l'Université Laval, Québec, 1969, p. 272.
2. G. Guillaume, *Leçon du 21 mars 1957, Leçons de linguistique, volume 5*, (1982: 161). Les observations qui précèdent sont tirées de *Langage et science du langage* (1969 : 284, note 19).
3. Denise Sadek-Khalil, orthophoniste dont les travaux sont bien connus, a suivi l'enseignement de G. Guillaume de 1952 à 1960. Elle a su tirer de cet enseignement nombre d'applications à la rééducation des sourds, des aphasiques et autres personnes atteintes de divers troubles du langage. Sa longue expérience en ce domaine l'a amenée à conclure que les chances de succès en rééducation orthophonique sont étroitement liées à la conception que se fait du langage l'orthophoniste. On trouvera dans le site des Éditions du Papyrus (www.editions-papyrus.com) la liste de ses principaux ouvrages, auxquels s'ajoutent de nombreux articles parus dans diverses revues d'orthophonie.

Depuis 2004, ACFOS organise un séminaire de psychomécanique du langage, animé par le Pr Ronald Lowe. Deux sessions sont prévues en 2007 :

• "Le langage comme réalité dynamique : les conditions immédiates de l'acte de langage" (28 et 29 mai 2007), séminaire d'initiation qui dégagera la vision du langage qui caractérise l'inspiration guillaumienne.

• "La langue comme système de système" (31 mai et 1^{er} juin). Ouvert à tous, ce séminaire poursuit l'analyse des systèmes de la langue entamée lors du 1^{er} séminaire en 2004.

Prix : 240 € - Informations : ACFOS 11 rue de Clichy, Paris 9

Tél. 09 50 24 27 87 - Fax. 01 48 74 14 01

Courriel : contact@acfos.org - Site : www.acfos.org

La surdité : un mythe décisif ?

ANTOINE TARABBO

La revue de l'Acfos est un carrefour pluridisciplinaire précieux de connaissances sur la surdité, un lieu de croisement de points de vues de spécialistes en tout genre, un support enrichissant de la conjugaison des champs d'actions pédagogiques, linguistiques, médicaux techniques, orthophoniques, etc., qui, par leur diversité, dessinent en creux - on peut l'espérer -, une image polyphonique et contrastée de la surdité.

Il est cependant nécessaire de ne pas envisager cet objet d'études et de réflexions qui suscite tant d'efforts, de recherches et d'engagements, de façon trop désincarnée.

On peut ainsi compléter toutes ces approches, somme toute souvent professionnelles, par des témoignages issus de la littérature...

A ce propos, nous avons été frappés par la lecture du **"Premier homme"** d'Albert Camus, ouvrage dans lequel, revenant à l'âge adulte par le biais d'un roman sur son enfance en Algérie, ce dernier évoque, de façon tout à fait émouvante et avec une grande finesse d'observation, la surdité de sa mère et de son oncle.

On connaît l'histoire particulière de ce document. Il se trouvait dans la serviette de l'auteur de l'Étranger lorsqu'il a tragiquement trouvé la mort le 4 janvier 1960, dans un accident de voiture.

Le manuscrit, encore en devenir et qui avait la forme d'un premier jet non encore retravaillé, a finalement été publié, en 1994 chez Gallimard, accompagné de plans, de notes et de feuillets annexes, et ce après un long travail de déchiffrement par la propre fille de l'auteur, Catherine Camus.

Albert Camus, qui projetait ainsi le grand roman de sa famille, se retrouve incarné sous les traits de son double autobiographique, Jacques Cormery, lancé dans l'émouvante recherche d'un père, pratiquement inconnu car tué à la bataille de la Marne en 1914, quand le narrateur était âgé d'un an.

Une scène particulièrement forte montre Jacques, dans la quarantaine, face à la tombe de son père mort à vingt-neuf ans à Saint-Brieuc, où blessé, il avait été évacué. On voit alors cet homme fait, soudain violemment traversé par une émotion qui l'ébranle tout entier lorsqu'il se rend compte que : *"l'homme enterré sous cette dalle et qui avait été son père, était plus jeune que lui"*.

Aux chapitres suivants le narrateur évoque, avec une tendresse qui affleure sans cesse mais avec une pudeur touchante, sa mère demi-sourde - probablement des suites de la typhoïde ou du typhus, c'est du moins l'hypothèse qu'il en fait. Une mère aux paroles rares, devant laquelle Camus/Cormery se sent, selon ses propres mots, *"muet*

et infirme à sa manière", une mère vieillissante qu'il avait toujours trouvée belle, sans avoir jamais pu le lui dire et qu'il retrouve quand il revient dans sa ville d'origine, *"mais sans pouvoir franchir la barrière invisible derrière laquelle toute sa vie il l'avait vue retranchée, douce, jolie, conciliante, passive même et cependant jamais conquise par rien, ni personne, isolée dans sa demi-surdité, ses difficultés de langage"*.

L'auteur confirme un peu plus loin que *"cette maladie de jeunesse l'avait laissé sourde et avec un embarras de parole, puis l'avait empêchée d'apprendre ce qu'on enseigne aux plus déshérités et forcée donc à la résignation muette"*.

Une mère illettrée, en retrait donc, qui laisse la conduite du ménage et l'exercice de l'autorité à la grand-mère maternelle de Camus qui n'hésitera pas à user de la cravache envers son petit fils.

Mais cette figure de l'effacement et de l'amour sans mots trouve un contrepoint spectaculaire dans le personnage d'Ernest, le frère de la mère, qui lui, est né tout à fait sourd et se trouve quasi muet. Cet oncle occupe une place importante dans la narration, occupant un chapitre entier. Et c'est l'occasion, pour Camus, de dresser un portrait tout en fines nuances de son parent.

L'oncle Ernest, célibataire, vit sous le même toit que Camus enfant et, selon ses mots, est mêlé de façon plus intense que sa mère, à sa propre vie.

L'oncle qui s'exprime par gestes et par onomatopées et qui ne dispose que d'une centaine de mots, *"avait vaguement fréquenté une école et avait appris à déchiffrer les lettres"*.

Ce fameux tonton se rend au cinéma du quartier alors que la propre mère de Jacques n'y va jamais et il en ramène des *"comptes-rendus stupéfiants pour ceux qui*

avaient déjà vu le film, car sa richesse d'imagination compensait ses ignorances". Camus poursuit, avec une pointe d'admiration : "l'oncle fin et rusé du reste, une sorte d'intelligence instinctive lui permettait de se diriger dans un monde et à travers des êtres qui pourtant étaient pour lui obstinément silencieux". Et ce fameux Ernest s'appuie sur cette intelligence naturelle car il se plonge, chaque jour, dans le journal et parvient à déchiffrer les grands titres et avoir, ainsi, une certaine idée de la marche du monde.

L'oncle emmène souvent l'enfant avec lui. Sa force et sa vitalité qui ne s'exprimaient pas par les habituels discours de la vie sociale, "explosaient dans sa vie physique et dans la sensation". Ernest, tonnelier de profession, est tiré du "sommeil hermétique du sourd" quand on le secoue le matin au réveil et il adore nager et chasser. Il conduit souvent Jacques enfant à la plage et part au large, l'enfant grimpé sur son dos, à la fois apeuré et rassuré par la puissance musclée de cet oncle, quasiment poisson. Quand on connaît l'importance des bains de mer dans la vie même de Camus, on mesure l'importance de ces instants initiatiques où le gosse se dit "fasciné par cette solidité où ils se trouvaient, entre le ciel et la mer, également vastes".

Suivent des passages, où l'écrivain se souvient, avec une malice toute enfantine, de la relative "crudité" de son oncle, qui urinait bruyamment à proximité de lui, après la baignade, lui "faisait participer au bon fonctionnement de sa vessie", et qui chahutait, volontairement, à table, le code de politesse habituel, en décrivant avec force mimiques provocatrices en direction de la grand-mère offusquée, en pareil lieu, les vertus ô combien diurétiques de la pastèque...

Camus parle à ce propos "d'innocence adamique" pour ce tonton toujours en souci vis-à-vis des messages parfois douloureux que lui envoie son corps.

Il arrive que Jacques doive aller chercher son oncle, à l'heure du dîner, au café du coin, où ce dernier est allé siroter une anisette avec des copains ouvriers. Et là, il faut citer intégralement le passage, avec son vocabulaire de l'époque, ce n'était pas "la moindre surprise de l'enfant de trouver ce sourd-muet, au comptoir, entouré d'un cercle de camarades et discourant à perdre haleine au milieu d'un rire général", et Camus de préciser, pour éviter toute méprise, "un rire qui n'était pas de dérision, car Ernest était adoré de ses camarades pour sa bonne humeur et sa générosité".

Qui parle d'intégration ?

Il faut ensuite aller goûter toute la saveur des pages consacrées aux parties de chasse, auxquelles le jeune Jacques est convié par ce tonton bouillonnant de vie. Avec des camarades d'atelier, Ernest entraînait l'enfant dans

une véritable expédition épique à la Pagnol, une sorte de "Gloire de mon Oncle", où celui-ci, véritable tireur d'élite, cuisinier raffiné et aède prodigieux, - "Ton oncle c'est un as !" lancent à Jacques, ravi, les autres chasseurs -, assure l'essentiel du spectacle et de l'animation. Au retour, l'enfant ivre d'espace, recru de fatigue heureuse et de soleil, glisse "sa petite main dans la main calleuse de son oncle qui la serrait très fort. Et ils rentraient en silence".

Nous voyons cette fois cet oncle infirme en bienveillante figure paternelle de substitution. Et Camus, l'évoquant jusque dans ses défauts : de vraies colères majuscules qui éclataient, comme des orages, "d'autant qu'il ne trouvait pas ses mots pour exprimer ses convictions" ne peut se départir de cette tendresse qui, finalement, malgré les heurts, unissent un fils à son père, fût-il de remplacement. L'épisode de l'accident à l'atelier de tonnellerie où Jacques, qui a l'habitude de rejoindre son oncle et de donner un coup de main à ce rude travailleur très apprécié, se blessera au doigt, montrera l'attachement puissant qui lie ce neveu et cet oncle bien au delà des mots.

En définitive, Camus remonte aux sources de son enfance misérable mais heureuse. Et aux sourds qui l'ont irrigué intimement.

Sa mère, dont la surdité semble se retrouver en écho des premières lignes de "l'Etranger". Aujourd'hui, maman est morte... en partie, au langage, pourrait-on ajouter. Ce que confirme la douloureuse dédicace du "Premier homme" "A toi qui ne pourras jamais lire ce livre".

Il semble que Camus ait été impressionné par cette surdité d'ombre et de retrait, cet amour constant mais susurré, et qu'on puisse en lire des incidences personnelles jusque dans son œuvre. Une de ses pièces de théâtre ne comporte-t-elle pas pour titre "le Malentendu" ?

Mais il a connu également cette surdité solaire, incarnée par son oncle, et qui l'a accompagné, enfant, et nourri de saveurs affectives puissantes. Un rayonnement de l'intelligence de relation, une générosité éloquente, un entendement de l'Autre qui contribue à effacer les barrières du silence et vaincre la peste de l'incompréhension. ❖

Antoine Tarabbo
Enseignant spécialisé
INJS de
Chambéry

LE PREMIER HOMME Albert Camus

Editions Gallimard, Folio 2000
380 pages - 5,60 €



Sous-titrage télé : nous ne sommes pas encore en 2010...

PHILIPPE ROCCHI

Avec la loi du 11 février 2005, les grandes chaînes de télévision vont devenir totalement accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. L'article 74 de la loi oblige en effet les principaux opérateurs à sous-titrer 100% de leurs programmes d'ici 2010.

À trois ans de cette échéance, où en est-on ?

Tous les genres télévisuels ne sont pas logés à la même enseigne. Les **films, téléfilms et séries** sont ainsi généralement sous-titrés sur TF1, France télévision, Arte et, progressivement, M6.

Pour les **émissions et magazines**, le service public est très en avance en rendant accessible une large part de son offre à l'exception de France 5 qui semble avoir du mal à emboîter le pas. TF1 se décide enfin à faire de timides efforts avec *"Attention à la marche"* qui est constamment sous-titré, grâce à la volonté de son animateur, tout comme *"Le maillon faible"* et *"La roue de la fortune"*. Mais aucun des nombreux magazines de la chaîne ne bénéficie de ce dispositif... Sur M6, *"Super Nanny"* a été sous-titré pour la première fois le 16 février dernier. C'est la seule émission accessible sur la chaîne encore toute jeune sur le terrain du sous-titrage.

Si les chaînes diversifient leur offre de programmes accessibles, **l'information** reste un genre problématique. France 2 est encore une fois en avance sur les autres chaînes avec les journaux de 13 et 20 heures sous-titrés ainsi que presque tous les magazines d'information, dont certains en direct comme *"À vous de juger"*. De plus, depuis septembre 2006, les flashes de 6h30 et 8h45 bénéficient d'un sous-titrage et d'une traduction en langue des signes.

Mais que font les autres chaînes en cette année 2007, particulièrement riche politiquement ?

Sur France 3, les tests menés depuis plusieurs mois commencent enfin à être visibles à l'antenne. Si les journaux ne sont toujours pas accessibles, l'émission politique dominicale *"France Europe Express"* sera sous-titrée dès le 11 mars et la série de spéciales *"Français, votez pour moi"* l'est d'ores et déjà, et le tout en direct. Les deux grandes soirées électorales devraient probablement aussi être accessibles sur France 3, et ce pour la première fois...

Quant aux chaînes privées, les promesses électorales des candidats semblent être contagieuses puisque, aussi bien chez TF1 que chez M6, on annonce que *"ça arrive"*... Plusieurs associations, l'Unisda en tête, ont dénoncé l'absence de sous-titrage pendant l'émission *"J'ai une question à vous poser"* que TF1 a diffusée chaque lundi de février à 20h50. Pour se rattraper, la chaîne s'apprêterait à lancer le sous-titrage de ses journaux et du futur rendez-vous politique *"Face à la Une"*, c'est en tout cas ce qu'affirme le quotidien 20 minutes du 16 février dernier. Sur M6 aussi on annonce l'arrivée imminente du sous-titrage. Lors du congrès de l'Unisda du 18 janvier 2007, Alain Chartiez, directeur de l'antenne d'M6, a déclaré : *"Je vous affirme et vous confirme que M6 fera ses premières expériences de sous-titrage en direct des émissions électorales ou d'émissions d'information tournant autour de l'activité électorale dans les semaines qui viennent"*. Jour pour jour un mois après, la nouvelle émission politique *"5 ans avec"* n'était pas sous-titrée les tests étant toujours en cours... Pourtant le Conseil

Supérieur de l'Audiovisuel est plutôt clair dans sa recommandation du 7 novembre 2006 : *"Les [chaînes principales] veillent à favoriser l'accès [par sous-titrage et/ou langue des signes] des personnes sourdes ou malentendantes aux principaux programmes consacrés à l'actualité électorale diffusés aux heures de grande écoute."* Chaînes qui évoquent souvent la complexité technique et le coût du sous-titrage que France télévisions arrive pourtant à assumer...

L'enjeu des années à venir ne se situe cependant pas réellement du côté de ces grandes chaînes. La loi a été votée et, avec plus ou moins de bonne volonté, les opérateurs devront s'y contraindre. La véritable interrogation concerne plutôt les chaînes à l'audience restreinte qui ne sont pas soumises à l'obligation des 100%, comme France 4 ou Europe 2 TV sur la Télévision Numérique Terrestre et bon nombre de chaînes du satellite. Là, le CSA se contente de souhaiter que le maximum soit fait pour l'accessibilité mais sans fixer d'obligation chiffrée. Pour faire face à des coûts que certains ne pourront pas assumer, une solution serait que les fichiers contenant les sous-titres soient échangés entre les chaînes mais cette possibilité ne semble pas à l'ordre du jour.

Faudra-t-il une autre loi ? ❖

Philippe Rocchi

Site : www.medias-soustitres.com

Medias
sous-titrés

La surdité et l'élection présidentielle

A l'approche des élections présidentielles et suite au Congrès de l'Unisda du 18 janvier dernier, nous avons souhaité faire le point sur l'engagement des partis politiques en faveur des personnes sourdes et malentendantes. Nous sommes donc allés à la rencontre de quatre partis : l'UMP, l'UDF, le Parti Socialiste et les Verts afin d'évaluer le degré d'accessibilité de leur campagne et de faire le point sur leurs propositions en matière de surdité.

ACCESSIBILITÉ DE LA CAMPAGNE

Dans l'ensemble, les partis politiques semblent avoir pris conscience de la nécessité de reconsidérer les moyens de communication mis à leur disposition. Ils accordent un souci d'importance à ce que leurs idées touchent un plus grand nombre d'électeurs, incluant les sourds et les malentendants. La présence croissante d'internet dans les foyers français permet de renforcer ainsi leur dispositif de campagne électorale. Les partis politiques possèdent tous des sites Internet où de nombreuses informations écrites sont disponibles. Certains ont fait un effort particulier envers les personnes sourdes et malentendantes.

Les meetings deviennent de plus en plus accessibles, avec la présence occasionnelle des interprètes de LSF. Mais ces efforts demeurent plus ou moins constants et différents selon les régions et les partis.

Les Verts

Les Verts possèdent un site Internet www.lesverts.fr mais les vidéos ne sont ni sous-titrées ni traduites en langue des signes. Le détail du "Contrat Ecolo" des Verts est disponible dès la page d'accueil du site. Depuis la campagne de 2002, les grands meetings des Verts sont traduits en langue des signes. Pour les débats de moindre ampleur, un interprète est présent s'il y a une demande préalable.

Le Parti Socialiste

Sans doute le plus en pointe au niveau de la communication en direction des personnes sourdes et malentendantes à l'heure où nous bouclons notre revue, grâce au blog des socialistes sourds : <http://socialiste-sourds.canalblog.com>. On y trouve notamment des vidéos en LSF et le

sous-titrage de nombreuses interventions de Ségolène Royal. Certaines des émissions de télévision auxquelles elle participe sont sous-titrées dans leur intégralité, comme "J'ai une question à vous poser". Si le lien vers ce site se trouve accessible depuis le site officiel de campagne "Désirs d'avenir", il n'en reste pas moins que ce blog ne reflète pas forcément toutes les positions officielles de la candidate et du PS. Les propositions du "Pacte présidentiel" sont accessibles en ligne www.desirs-davenir.org.

Les grands meetings bénéficient de la vélotypie. Certains débats participatifs en plus petit comité sont traduits en langue des signes.

L'UDF

Une section spéciale "LSF" est disponible dans la rubrique "WebTV" du site de campagne de François Bayrou : www.bayrou.tv.

Y figurent des vidéos traduites en langue des signes sur différents thèmes (emploi, éducation, Europe...). Certains discours du candidat sont également traduits.

Les propositions de François Bayrou sont consultables à la rubrique : www.bayrou.fr/propositions. Des interprètes en langue des signes sont présents lors des grands meetings.

L'UMP

Les discours de Nicolas Sarkozy

sont disponibles en vidéo sur www.sarkozy.fr/video.

La plupart sont traduits en LSF. Lors des meetings, des places sont réservées près de la scène pour que les sourds et malentendants puissent voir correctement les interprètes en langue des signes. La traduction est parfois retransmise sur un écran. Le projet 2007 de l'UMP est disponible sur www.u-m-p.org.

LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS

Il est difficile d'avoir des informations précises sur les programmes des candidats concernant la question spécifique de la surdité, les réponses portant plus sur les mesures concernant le handicap en général. Nous avons eu des entretiens avec différentes personnes dans les partis, responsables des "commissions" handicap, ou sensibilisées à cette question. Certains thèmes se recoupent, d'autres semblent recueillir l'approbation générale ; globalement, les discours sont plutôt vagues et varient finalement peu d'un parti à l'autre. Souvent, la problématique ne paraît pas être vraiment traitée en profondeur.

◆ Nos interlocuteurs semblent d'accord pour mettre en place le dépistage systématique de la surdité et les moyens d'accompagnement des

Le degré d'information des différents partis concernant la problématique de la surdité est, de manière générale, assez préoccupant. Les propositions et les projets dépendent beaucoup de la vision d'une ou deux personnes sur le sujet - quand quelqu'un s'est intéressé à cette question. Il suffit que cette personne "ressource" soit peu ou mal informée et la question de la surdité est appréhendée de manière très réduite, voire caricaturale, par exemple avec une "solution" unique proposée pour

tous les enfants sourds via l'apprentissage de la LSF, au mépris de la réalité extrêmement diverse des situations vécues. Si certains semblent mieux informés en raison de l'exercice de mandats locaux qui leur ont permis de mieux comprendre les enjeux de la surdité pré-linguale, cela ne suffit pas. Il reste difficile de faire circuler une information plurielle, exhaustive et objective à ce sujet. Les associations ont à ce sujet un rôle d'information important à jouer.

Le grand voyage

**EMMANUEL CANICA
ET SIMON HOURIEZ**

Le grand voyage

Editions Conte Sur Tes Doigts
20/4 Bd Bigo
Danel
59000 Lille
2006, 17 €
Site : www.cstd.fr



familles qui vont avec. L'UMP attend l'évaluation de l'expérimentation en cours pour se prononcer. A suivre donc.

◆ Le PS et les Verts se rejoignent sur la volonté de décloisonner le handicap afin qu'il ne soit plus uniquement une préoccupation du Ministère de la santé, mais que toutes les lois aient un volet handicap dès leur conception ; le handicap devrait faire partie du "cahier des charges" de chaque Ministère (éducation, transport, culture, formation professionnelle...) dès la conception d'un nouveau projet.

◆ Tous ont affirmé leur attachement au principe de l'intégration scolaire de l'enfant sourd ou malentendant en milieu ordinaire et se sont engagés donner pour cela les moyens humains et financiers nécessaires. Parallèlement, le libre choix des familles a été placé au cœur des considérations.

◆ Le développement de l'accessibilité aux services publics (gares, autoroutes, administrations, services d'urgence...) par la création de Centres relais sont des projets partagés par l'UMP, l'UDF, le Parti socialiste et les Verts.

◆ Enfin, nous avons été assurés que des crédits seraient débloqués pour la recherche fondamentale, dont celle concernant la surdité...

Quelques éléments supplémentaires sont disponibles concernant Ségolène Royal qui, lors de son passage au Congrès de l'Unisda, a fait les propositions complémentaires suivantes :

- ◆ Gratuité totale de l'appareillage pour les sourds et malentendants ;
- ◆ Financement du sous-titrage : il pourrait être assuré par une taxe sur les recettes publicitaires ;
- ◆ Création de bourses d'études spécifiques pour les étudiants handicapés ;
- ◆ Création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes prenant en compte le handicap.

Toutes choses à vérifier d'ici un an bien sûr... ❖

VLC et C. Coppin

Le grand voyage est un livre vidéo original pour jeunes enfants sourds et entendants de moins de 5 ans. Tel un jeu d'un genre nouveau, l'enfant est invité à partir avec les deux personnages du livret pour rejoindre leur ami, le *mouton*, qui se dore au soleil sur une île magnifique. Un fil de laine se déroulant du début à la fin du voyage, guide le voyageur d'étape en étape, chacune se différenciant des autres par un mode de transport particulier. Sans ordre chronologique, les séquences peuvent se vivre seules et indépendamment des autres.

Or, ce voyage ne se fait pas sans embûche. Que ce soit *à pied, en vélo, en voiture, en train, en montgolfière, en hélicoptère, en avion, en parachute, à la nage* ou encore *en bateau à voile*, des obstacles et des intempéries se présentent tels que les efforts physiques et la fatigue, les excès de la température, les contrastes du terrain et encore d'autres éléments imprévus.

L'enfant se prend vite pour le petit personnage de l'histoire. Il vit lui-même le voyage en s'appropriant les modifications et les enchaînements expressifs du conteur sourd. Arrivé à bon port, il ne peut être que fier de lui !

Ce livre-DVD interactif est attractif car il offre toutes sortes d'entrées à l'expression non-verbale et verbale de l'enfant sourd ou entendant. Les voies d'accès au sens sont multiples. Des signes de la Langue des Signes Française, le mime, la lecture de mots, les dessins, la vidéo, et une voix off s'entrecroisent en fonction des besoins et desirs de l'enfant qui, avec l'aide de l'adulte, choisit un mode de transport pour rejoindre le petit mouton. Chaque étape est brève et propose des ressentis différents. Elle peut s'adresser en même temps aux petits enfants sourds et aux petits enfants entendants.

Par des allers et retours entre le livre et la vidéo, l'enfant trouve naturellement

le support ou les supports lui convenant. Même si ordinairement, les illustrations sont plus "mode" pour les enfants de notre époque, celles de ce livret sont adaptées aux capacités réceptives de tout petits entrant dans le langage. Les visages des personnages sont chargés d'expressivité au point de faire penser aux smileys proposés par les ordinateurs. Le conteur sourd les reprenant à son compte se montre remarquable en rigueur lors de ses présentations gestuelles et mimées. Par ailleurs, la voix-off permet à l'adulte entendant, s'il est parent et s'il connaît peu la Langue des Signes, d'aider son enfant de 2, 3 ou 4 ans à faire les liens entre les séquences mimées et les séquences dessinées

Sourd ou entendant, le petit enfant entre ainsi sans s'en rendre compte, dans le vécu corporel de l'histoire. Le sens passant par le non verbal, le petit enfant s'introduit dans la modalité signée du langage. S'agissant plus de mime et de français signé que de Langue des Signes, on parlera d'initiation à la communication signée. Ce qui n'interdit pas pour autant à l'adulte (ou à l'enfant) de produire des mises en mots.

Nous l'avons vérifié avec un enfant sourd sévère de 2 ans commençant son entrée dans le langage oral, accompagné de sa maman sourde. Non habitués à un tel outil qui intercale la vidéo dans le livre, cette maman et son enfant ont initié des échanges étonnés puis amusés, produisant des questions-réponses, des commentaires et des désignations par la production d'onomatopées, de petits mots et de quelques enchaînements signés.

Cette création originale mêlant français signé et langue parlée, se révèle un excellent support d'initiation dialogique pour le très jeune enfant sourd. ❖

Marie-Claudine Cosson
Centre de Phonétique Appliquée
Léopold Bellan, Paris

Babel

**BABEL OU LE SILENCE
ASSOURDISSANT**

Prix de la mise en scène au dernier Festival de Cannes, Golden Globe du meilleur film dramatique, "Babel" est sorti sur les grands écrans l'automne dernier.

Dans ce film, trois histoires sont reliées entre elles par un fusil. Un coup de feu suffit à déclencher une série d'événements chaotiques qui balaient le monde, du Maroc en passant par les Etats-Unis, puis le Mexique et le Japon. Ces événements chamboulent plusieurs vies : un couple de touristes américains, deux jeunes frères Marocains, une nourrice mexicaine et une adolescente japonaise. Séparés par leurs cultures et leurs modes de vie, chacun de ces quatre groupes connaît une même destinée d'isolement.

Au cœur du film sont traitées les difficultés de la communication : ces défis à relever lorsque nous entendons des langues que nous ne maîtrisons pas, lorsque nous nous heurtons à des préjugés, lorsque notre soif de l'amour de l'autre (donner et recevoir) n'est pas rassasiée. Cette incompréhension mutuelle entre les hommes atteint son zénith avec l'histoire de la jeune adolescente sourde-muette japonaise Chieko qui se remet difficilement du suicide de sa mère. Le spectateur la suit dans ses tribulations dans un Tokyo déshumanisé et partage avec elle son vécu de la solitude.

Ce qui nous intéresse ici est de comprendre pourquoi le réalisateur A. González Inárritu a choisi de filmer les aventures d'une sourde-muette japonaise et en quoi son histoire illustre les paradigmes du "monde du silence" entre difficulté de communication, rejet et isolement. Sont-ils des clichés vulgarisant le soi-disant "mal-être" des sourds ou bien reflètent-ils au contraire des parts de vérité ?

Sourde-muette, Chieko ne pratique pas l'oralisme et ne s'exprime qu'au travers de la langue des signes. Cernée par le silence, elle cherche un exutoire à son désespoir dans l'assouvissement de ses

désirs sexuels. Son comportement traduit toutefois moins des pulsions sexuelles qu'un besoin humain fondamental de communiquer, d'être comprise et, lorsque les mots ne fonctionnent plus, un besoin d'être touchée. Ne parvenant pas à communiquer avec l'autre, elle cherche l'acceptation en suscitant le désir, qui est son seul moyen d'aller vers autrui. Lors d'une scène, elle se déshabille afin de s'offrir à un jeune policier ; son corps apparaît nu dans toute sa vulnérabilité. Sa souffrance provient de son incapacité à entrer en contact avec autrui. C'est un des aspects essentiels du film. Elle diffère des autres personnages dans la mesure où elle n'a plus rien à perdre, ou qu'elle n'a jamais eu quelque chose à perdre, parce qu'elle n'a jamais eu le langage parlé ni les mots comme défense ou comme moyen de séduction. Démunie, elle se jette à la tête de cet homme pour ressentir ne serait-ce qu'un lien émotionnel.

En filmant ces difficultés de communication corollaires à la surdité, Babel ébauche une réflexion sur la possibilité de communiquer autrement pour une vraie compréhension mutuelle qui s'installerait au-delà du simple artifice des mots. Cette compréhension s'avère pour l'heure quasi inexistante entre les hommes. Et le rejet est perçu comme un moteur fondamental des relations humaines. L'histoire de Chieko abonde dans ce sens, offrant au spectateur une perspective nouvelle sur la surdité dans la mesure où c'est un handicap "qui ne se voit pas". Chieko mène, à première vue, une vie "normale" : les gens ne voient pas sa différence dès le départ et ne peuvent donc pas appliquer le rejet tout de suite... L'incompréhension et le rejet qui suivent la révélation de sa surdité sont ressentis par elle avec d'autant plus de violence qu'ils n'interviennent qu'après coup, en décalage avec leur attitude première. De ce rejet résulte pour l'adolescente un sentiment d'inadaptation au monde qui vient accentuer son mal-être. La dynamique de communication est stoppée mais malgré tout, elle garde en

elle intacte cette attente de l'amour de l'autre dont elle a besoin pour exister.

Si "Babel" donne à voir un certain vécu de la surdité, le film montre certaines limites dans cette représentation. La première limite est révélée lors d'une des scènes les plus frappantes, qui se déroule dans une boîte de nuit à Tokyo. La jeune adolescente et une amie accompagnent des garçons. Une chanson est diffusée à plein volume. Le réalisateur prend le parti de couper le son dès qu'il adopte le point de vue de Chieko. En réalité, même sourde, elle devrait pouvoir ressentir au moins les vibrations. La représentation de la surdité paraît donc faussée, ou du moins limitée dans sa véracité. Le réalisateur diffuse une image certes saisissante (elle n'entend rien et se voit de plus rejetée par le garçon par lequel elle était attirée). Le portrait de la surdité, en dépit de l'empathie manifestée à l'égard du malheur de la jeune fille, est un échec, échec d'autant plus regrettable que ce film ambitionne de témoigner de l'expérience du vécu de chacun à travers le monde.

De plus, l'actrice qui joue Chieko n'est pas sourde mais entendante, le réalisateur lui-même n'ayant pas réussi à communiquer avec des sourds muets, comme il l'explique dans le processus de sélection de son actrice japonaise. L'échec du réalisateur à trouver des acteurs sourds muets pour jouer un sourd est un exemple d'une certaine barrière d'exclusion que le réalisateur franchit dans le film par l'imagination artistique mais qu'il ne parvient pas à surmonter dans la vraie vie : *"Dans le film, tous les amis et toutes les amies de Chieko sont des sourds-muets. Les trouver et les convaincre de jouer n'a pas été facile, mais il a été encore moins facile de leur faire passer un casting ou de tenter une scène. La chose se passait à peu près comme ceci : dans un salon, en face de moi, s'asseyait une jeune sourde-muette. A côté de moi, j'avais une interprète anglais-japonais et à côté d'elle, une interprète du japonais en langage des sourds-muets. Quand je demandais quelque chose à la*

La tête au carreau

ANTOINE TARABBO

jeune fille, par exemple : « T'est-il arrivé d'imaginer ou de rêver le son de quelque chose ? », la première interprète traduisait en japonais à la seconde, et celle-ci faisait parvenir ma question à la sourde-muette. La jeune femme réfléchissait pendant quelques minutes, puis donnait sa réponse en langage des sourds-muets, laquelle était traduite en japonais par son interprète ; pour finir, l'interprète d'anglais m'a dit : « En juin ». Tel a été Babel à son sommet²¹.

Et si le mythe de Babel se renversait ? Et si cette confusion des langues n'était pas lumineuse ? Et si finalement Babel n'était pas une punition de Dieu mais une épreuve menant à la rédemption ? Le réalisateur esquisse cette possibilité, toutefois elle n'est guère explorée. De même, le spectateur ne saura jamais ce que Chieko a écrit dans sa missive au jeune policier. Il lit cette lettre, attablé seul dans un restaurant, et ferme les yeux. Est-ce de désespoir ou d'espoir ? L'énigme demeure entière. Toujours est-il que "Babel" se termine sur une étreinte qui laisse entrevoir une chance de rédemption.

Au final, le film traite avec subtilité des difficultés de communiquer entre les hommes, et offre une perspective nouvelle sur la surdit , prouvant au spectateur que les hommes souffrent plus ou moins de surdit , qu'un sourd n'est pas plus dans l'incompr hension qu'un entendant et que ce dernier souffre autant, sinon plus, qu'un sourd de cette incapacit  g n rale   entrer en contact avec autrui. Tirons de ce film les cons quences qui nous importent : des chances de r demption existent, aussi maigres soient-elles. Au-del  des barri res de l'exclusion, nos besoins de toucher et de communiquer peuvent  tre satisfaits gr ce   une meilleure compr hension de nous-m mes et du monde qui nous entoure, une  coute plus attentive de l'autre, une compassion humaine tout simplement... ❖ VLC

BABEL

Film am ricain r alis  par
Alejandro Gonz lez In rritu.
Sortie France : nov. 2006.



La t te au
carreau

Editions du Fox, 2006
180 p., 9  



Le narrateur, victime r cente d'une violente crise de vertige, fait son entr e   l'h pital pour une semaine d'examens. A sa grande surprise, ce malentendant dont on apprendra plus loin qu'il est professeur de fran ais pour les d ficients auditifs, est appel    partager une vaste salle avec cinq autres malades dont trois laryngectomis s. La salle 14 o  se d roule le r cit racont    la premi re personne et en "prise directe", devient tr s vite le huis-clos de l' volution du personnage. Confront    ces hommes qui ont perdu leur voix, celui-ci en effet, va op rer un profond retour sur soi. Dans ce lieu particulier o  la communication entre les  tres emprunte des itin raires sophistiqu s, il sera conduit   s'interroger sur son identit  de demi-sourd. Gr ce   cette halte forc e, il pourra se laisser aller dans les eaux dormantes du souvenir.

Il trouvera m me dans ce petit groupe une place originale, sa capacit    lire sur les l vres, faisant de lui un interpr te appr ci  de Garcia, un des trois devenus muets. L'arriv e d'un vieillard presbyacousique avivera encore ses r flexions. Plus le temps passera et plus le d cor hospitalier s'estompera, le narrateur plongeant plus profond ment en lui-m me.

C'est ainsi qu'il  voquera successivement son amour pour Flora sa com-

pagne entendant, son amiti  pour Gilbert en exil au Maroc pour cause de chagrin d'amour et dont il recevra deux lettres touchantes, enfin son travail aupr s de jeunes sourds. Tout au long de ses confidences et de sa reflexion, le narrateur livrera sa br lante passion des mots et des livres. M ri par tout ce ressouvenir et ses  changes avec ses camarades, il acc dera   une nouvelle  coute et un nouveau soi.

Son s jour doit se prolonger d'une semaine encore pour des examens compl mentaires par ordre du patron du service mais le r cit se cl t sur une autorisation de sortie pour le week-end. Il marche vers Flora qui l'attend dans sa voiture, c'est "un frais m tis" qui d sormais a trouv  sa place dans l'entre-deux. Ce contemplatif prend alors en lui-m me l'engagement de "porter les seaux" partout o  il sera n cessaire d'aider   ce que la communication entre les individus s' tablisse ou s'affermisse. ❖

A photocopier ou à découper, et à retourner à :

ACFOS, 11 rue de Clichy 75009 Paris – France

Compte bancaire :

Société Générale 78600 Le Mesnil Le Roi

30003 03080 00037265044 05

HORS SÉRIE N°2 : les Actes du Colloque ACFOS V

Je commande le Hors Série N°2 de Connaissances Surdités sur les Actes Acfos V au prix de 20 €

Tarifs pour la France métropolitaine.

Nous contacter pour l'étranger

Nom/Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Profession

Ci-joint un chèque à l'ordre d'ACFOS

Je règle par virement bancaire à ACFOS

Date et signature obligatoire :

A photocopier ou à découper, et à retourner à :

ACFOS, 11 rue de Clichy 75009 Paris – France

Compte bancaire :

Société Générale 78600 Le Mesnil Le Roi

30003 03080 00037265044 05

Connaissances Surdités

Je m'abonne pour **un an** au prix de 40 €

Je souscris un **abonnement de soutien** à Acfos pour un an à partir de 60 €

Je commande le **N° ...** au prix de 12 €

Abonnement groupé (pour une même adresse)

- 3 abonnements : 25 % de réduction, soit 90 €

(au lieu de 120 €)

- 5 abonnements : 30 % de réduction soit 140 €

(au lieu de 200 €)

Abonnement Adhérents/ Parents/ Etudiants : 25 €

(Faire tamponner le bulletin par un professionnel de la surdité ou une association/Photocopie de la carte étudiant)

Tarifs pour l'étranger : 47 €

Nom/Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Profession

Ci-joint un chèque à l'ordre d'ACFOS

Je règle par virement bancaire à ACFOS

Date et signature obligatoire :

Glossaire

ADESDA Association départementale pour l'éducation spécialisée des enfants déficients auditifs

AJHIR Aide aux jeunes handicapés pour une intégration réussie

ANPEDA Association nationale de parents d'enfants déficients auditifs

ARIEDA Association régionale pour l'intégration et l'éducation des déficients auditifs

BEP Brevet d'études professionnelles

BEPA Brevet d'études professionnelles agricoles

BIAP Bureau international d'audiophonologie

BT Brevet de technicien

CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce

CAP Certificat d'aptitude professionnelle

CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDES Commission départementale de l'éducation spéciale

CEOP Centre expérimental orthophonique et pédagogique

CIS Centre d'information pour la surdité

CMPP Centre médico-psycho-pédagogique

CNEFEI Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée

CNFEDS Centre national de formation pour enseignants intervenant auprès des déficients sensoriels

CODALI Codage audition langage intégration

CTNERHI Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations

DRASS Direction régionale des affaires sanitaires et sociales

ESIT Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs

FLE Français langues étrangères

IC Implant cochléaire

IJS Institut de jeunes sourds

IMC Infirmière motrice cérébrale

INJS Institut national de jeunes sourds

INSERM Institut national de la santé et de la recherche médicale

INS HEA Institut national supérieur de formation et de recherche pour les jeunes handicapés et les enseignements adaptés

IRM Imagerie par résonnance magnétique

LPC Langue parlée complétée

LSF Langue des signes française

MDPH Maison départementale des personnes handicapées

OEA Oto-émissions acoustiques

PEA Potentiel évoqué auditif

SAFEP Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce

SAYS Service d'accompagnement à la vie sociale

SSEFIS Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire

SESSAD Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

TH Travailleur handicapé

UNAF Union nationale des associations familiales

UNISDA Union nationale pour l'insertion des déficients auditifs

URAPEDA Union régionale de parents d'enfants déficients auditifs